

CENTRE D'INTERPRÉTATION DU LAC SAINT-PIERRE:

ÉTUDE DE
FAISABILITÉ



MARS 1988

CODEL-COLASP

ETUDE DE FAISABILITE

CENTRE D'INTERPRETATION DU LAC SAINT-PIERRE

**Corporation pour la mise en valeur
du lac Saint-Pierre
COLASP**

**Corporation de développement économique
de la région de Louiseville
CODEL**

MARS 1988

PARTICIPANTS A LA REALISATION

Robert Lalonde (CODEL)	Responsable du personnel du projet fédéral et participation au cadre administratif.
Paul Lemay (COLASP)	Responsable de la formation des participants au projet fédéral; supervision du contenu du document; participation à la rédaction finale; supervision de l'impression du document; supervision de l'ensemble de l'étude de faisabilité.
Rudy Godmaire	Elaboration de l'étude de la clientèle et du cadre administratif; conception graphique préliminaire; rédaction des textes préliminaires et participation à la rédaction finale; participation à la synthèse des ressources, au plan d'interprétation et au concept d'aménagement.
René Laquerre	Participation à la synthèse des ressources et au plan d'interprétation.
Louis Lessard	Elaboration de la synthèse des ressources et du plan d'interprétation. Participation au concept d'aménagement et à la rédaction.
Michel G Paradis	Elaboration des caractéristiques générales du lac Saint-Pierre. Participation à la synthèse des ressources et à la rédaction.

Jocelyne Gauthier Correction finale des textes

Christiane Defoy Travail de secrétariat (COLASP)

Gysanne Saint-Onge Travail de secrétariat (CODEL)

Helène Caron Conception graphique

Pierre Hétu Personne-ressource dans l'évaluation des infrastructures.

Jacques Pleau Personne-ressource dans l'élaboration du plan d'interprétation.

PARTICIPANTS A LA CONSULTATION DE LA VERSION PRELIMINAIRE DU DOCUMENT

Comité touristique de la région de Louiseville

Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc.

Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Parc national de la Mauricie

Site des chutes de Sainte-Ursule

LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES

AQIP	Association québécoise d'interprétation du patrimoine
CILSP	Centre d'interprétation du lac Saint-Pierre
CLM	Conseil des Loisirs de la Mauricie
CODEL	Corporation de développement économique de la région de Louiseville
COLASP	Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre
IMI	Intervenants en muséologie et en interprétation inc.
MENVIQ	Ministère de l'Environnement du Québec
MER	Ministère de l'Energie et des Ressources
MLCP	Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche
MRC	Municipalité régionale de comté
OPDQ	Office de planification et de développement du Québec
SARCEL	Société d'aménagement, de récréation et de conservation de l'environnement du lac Saint-Pierre
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

TABLE DES MATIERES

	Page
PARTICIPANTS A LA REALISATION	i
PARTICIPANTS A LA CONSULTATION DE LA VERSION	
PRELIMINAIRE DU DOCUMENT	ii
ORGANISMES COLLABORATEURS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS UTILISEES	iv
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES CARTES ET DES FIGURES	x
INTRODUCTION	1
ENONCE DE L'ETUDE	2
1. CARACTERISTIQUES GENERALES DU LAC SAINT-PIERRE	
1.1 LOCALISATION	5
1.2 DESCRIPTION SOMMAIRE	6
2. SYNTHESE DES RESSOURCES	
2.1 METHODOLOGIE	13
2.2 SYNTHESE DES RESSOURCES	16
2.2.1 Faits marquants	17
2.2.2 Faits intéressants	25
2.2.3 Faits connexes	37
3. PLAN D'INTERPRETATION	
3.1 DEFINITION DE L'INTERPRETATION	43
3.2 BUT DE L'INTERPRETATION AU LAC SAINT-PIERRE	43
3.3 PLAN D'INTERPRETATION DU CILSP	44
3.3.1 Thématique	45
3.3.2 Aspects fondamentaux et éléments de message	46

4. CONCEPT D'AMENAGEMENT	
4.1 PHILOSOPHIE D'INTERVENTION DU CENTRE	59
4.2 PRINCIPALES COMPOSANTES DU CONCEPT D'AMENAGEMENT INTERIEUR	60
4.2.1 Description sommaire des pièces	60
4.2.2 Circulation du centre	64
4.3 SALLE D'EXPOSITION	65
4.3.1 Concept général	66
4.3.2 Conception des kiosques thématiques	68
4.4 CHOIX D'UN SITE POUR L'IMPLANTATION DU CILSP	73
4.4.1 Postulats de base	73
4.4.2 Sites potentiels	74
4.4.3 Proposition d'un site pour l'implantation du CILSP	77
4.5 CONCEPT D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES EXTERIEURES	80
4.5.1 Epicentres d'accueil et d'accessibilité	83
4.5.2 Vecteurs directionnels	83
4.5.3 Aires d'utilisation	84
4.6 LIGNES DIRECTRICES DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL	87
4.6.1 Concept architectural	87
4.6.2 Caractéristiques générales	87
4.7 LIGNES DIRECTRICES DES INFRASTRUCTURES D'ACCESSIBILITE	90
4.7.1 Considérations architecturales	90
4.7.2 Caractéristiques générales	91
5. ETUDE DE LA CLIENTELE	
5.1 METHODOLOGIE	95
5.2 CLIENTELE DES CENTRES D'INTERPRETATION	96
5.3 CLIENTELE DU CILSP	97
5.3.1 Clientèle touristique	97
5.3.2 Clientèle scolaire	102
5.3.3 Clientèle des groupes organisés	104
5.3.4 Synthèse de l'achalandage	106

5.4	PROFIL DU VISITEUR	108
5.4.1	Provenance de la clientèle touristique	108
5.4.2	Age des touristes d'agrément québécois voyageant au Québec	108
5.4.3	Durée et moment des visites	109
5.5	STRUCTURE TARIFAIRE	109
5.5.1	Tarification de la clientèle touristique	109
5.5.2	Tarification de la clientèle des groupes scolaires	110
5.5.3	Tarification de la clientèle des groupes organisés	110

6. CADRE ADMINISTRATIF

6.1	COÛT D'IMPLANTATION DU CENTRE D'INTERPRÉTATION	113
6.1.1	Estimation budgétaire préliminaire des infrastructures d'accueil	113
6.1.2	Estimation budgétaire préliminaire des infrastructures d'accessibilité	113
6.1.3	Estimation budgétaire préliminaire pour la conception et la réalisation de la salle d'exposition	114
6.1.4	Estimation budgétaire préliminaire des ameublements, équipements et accessoires	114
6.2	ANALYSE DE LA RENTABILITÉ	116
6.2.1	Revenus	116
6.2.2	Frais d'exploitation	117
6.2.3	Budget de caisse	120
6.2.4	Etats des résultats prévisionnels	123
6.3	FONDS DE ROULEMENT	125
6.4	COÛT DU PROJET	126
6.5	STRUCTURE DE FINANCEMENT	127
6.6	STRUCTURE ADMINISTRATIVE	128
6.6.1	Organigramme	128
6.6.2	Composition du Conseil d'administration	128
6.6.3	Comités «ad hoc»	130

LISTE DES TABLEAUX

	<u>Page</u>
Tableau 1: Choix du site d'implantation	79
Tableau 2: Clientèle et achalandage des centres d'interprétation en 1986	96
Tableau 3: Principales régions touristiques de destination des voyages d'agrément de plus de 24 heures des touristes québécois au Québec en 1984 et en 1986 (en milliers de voyages-personnes)	98
Tableau 4: Résumé de la clientèle scolaire potentielle	103
Tableau 5: Clientèle potentielle des organismes à thématique non associée située dans un rayon de 80 km du lac Saint-Pierre	106
Tableau 6: Estimation d'achalandage du CILSP selon le type de clientèle et par mois	107
Tableau 7: Budget de caisse, an 1	121

LISTE DES CARTES ET DES FIGURES

	<u>Page</u>
Carte 1: Localisation	7
Carte 2: Sites potentiels	75
Carte 3: Localisation (Petite Rivière-du-Loup)	81
Carte 4: Concept d'aménagement.....	85

Cartes hors-texte

Carte A: Potentiel d'interprétation
 Carte B: Potentiel récréo-touristique

Figure 1: Thématique	47
Figure 2: Principales aires d'utilisation et de circulation du centre	61
Figure 3: Salle d'exposition et kiosques thématiques	67
Figure 4: Concept d'aménagement des kiosques thématiques	71
Figure 5: Structure organisationnelle	129

INTRODUCTION

La région du lac Saint-Pierre est un vaste territoire renfermant d'impressionnantes ressources patrimoniales. L'appellation commune de «poumon du Saint-Laurent» n'est pas le fruit du hasard, compte tenu de ses vastes marais et marécages (10,000 ha) représentant 20% de l'ensemble de la superficie existante du couloir du Saint-Laurent.

Dans un esprit de concertation, la Corporation pour la mise en valeur du lac Saint-Pierre (COLASP) et la Corporation de développement économique de la région de Louiseville (CODEL) se sont impliquées en alliant pour l'une, une ressource humaine et des ressources financières en provenance du MLCP et de l'OPDQ, et pour l'autre, quatre ressources humaines dans le cadre d'un programme de création d'emploi du gouvernement Fédéral, ainsi qu'un apport financier en biens et services pour assurer le bon fonctionnement du projet.

Le but du présent document est de réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'un centre d'interprétation dans la région du lac Saint-Pierre. Par ses différentes composantes, il démontrera la pertinence ou non de construire et d'opérer un tel équipement dont la vocation serait d'interpréter l'ensemble des potentiels patrimoniaux du lac Saint-Pierre et de promouvoir les attraits récréotouristiques de cette même région et ceux de la MRC de Maskinongé.

Le contenu de l'étude comprend dans son ensemble les caractéristiques générales du lac Saint-Pierre, la synthèse des ressources, une proposition d'un plan d'interprétation, la conceptualisation physique du centre, une étude de la clientèle adaptée au contexte et une analyse portant sur la dimension administrative de la construction et de l'opération de l'équipement.

C'est donc avec empressement que vous êtes invités à lire la présente étude afin de vous sensibiliser à la pertinence de mettre en place un centre d'interprétation dans la région du lac Saint-Pierre.

ENONCE DE L'ETUDE

Afin de fournir une orientation au travail projeté, il importe de préciser l'objectif global sur lequel le projet de centre d'interprétation devrait porter.

Il s'agit donc de définir un concept de centre d'interprétation adapté au milieu régional permettant la mise en valeur des potentiels patrimoniaux et récréo-touristiques du lac Saint-Pierre ainsi que les attraits récréo-touristiques de la MRC de Maskinongé.

Il convient, dans un premier temps, de définir les lignes directrices se rapportant au produit projeté. Pour ce faire, une thématique générale est dégagée à partir des potentiels patrimoniaux, permettant l'élaboration d'un concept original adapté au milieu.

Dans un deuxième temps, l'étude de faisabilité en tant que telle porte sur l'estimation de la clientèle et sur l'évaluation de la rentabilité financière du Centre d'interprétation du lac Saint-Pierre (CILSP).

Bien que le présent ouvrage donne les grandes orientations du centre d'interprétation, il appartiendra aux diverses personnes et organismes impliqués de définir davantage le produit dans le but de le rendre à terme.

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DU LAC SAINT-PIERRE

1.1 LOCALISATION¹

La région du lac Saint-Pierre se localise dans les basses terres du fleuve Saint-Laurent. Cette plaine est bordée par des reliefs plus marqués et accidentés: les Laurentides au nord et les Appalaches au sud.

Plus précisément, cette région correspond au secteur du fleuve Saint-Laurent, compris entre Sorel et Trois-Rivières. Il s'agit d'un élargissement du fleuve orienté dans un axe général sud-ouest nord-est, dont les principaux éléments sont l'archipel des Cent-Iles à l'ouest, et une vaste étendue d'eau libre bordée d'importantes zones marécageuses à l'est.

Située en plein coeur du Québec de base, c'est-à-dire du secteur développé de la vallée du Saint-Laurent, la région du lac Saint-Pierre est distante d'environ 75 km de l'agglomération urbaine de Montréal et de 150 km de celle de Québec.

Les traits majeurs de la région sont le fleuve avec ses multiples îles, ses marais, la beauté des paysages et la richesse du milieu naturel. Ce sont aussi, de part et d'autre, deux rives fortement marquées par un environnement socio-économique vigoureux. Il ressort donc une complexité de la dynamique de ce milieu et une multiplicité d'interventions reliées à des intérêts plus ou moins divergents.

La région du lac Saint-Pierre se situe dans deux régions administratives, Montréal à l'ouest et Trois-Rivières à l'est; elle englobe trente-sept municipalités comprenant au-delà de 170,000 habitants. On retrouve quinze municipalités sur la rive nord et vingt sur la rive sud, tandis que deux sont complètement insulaires

¹ Cette section est puisée intégralement du Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre, MLCP, 1987, page 7.

à savoir: Saint-Ignace-de-Loyola et La Visitation-de-l'île-Dupas.

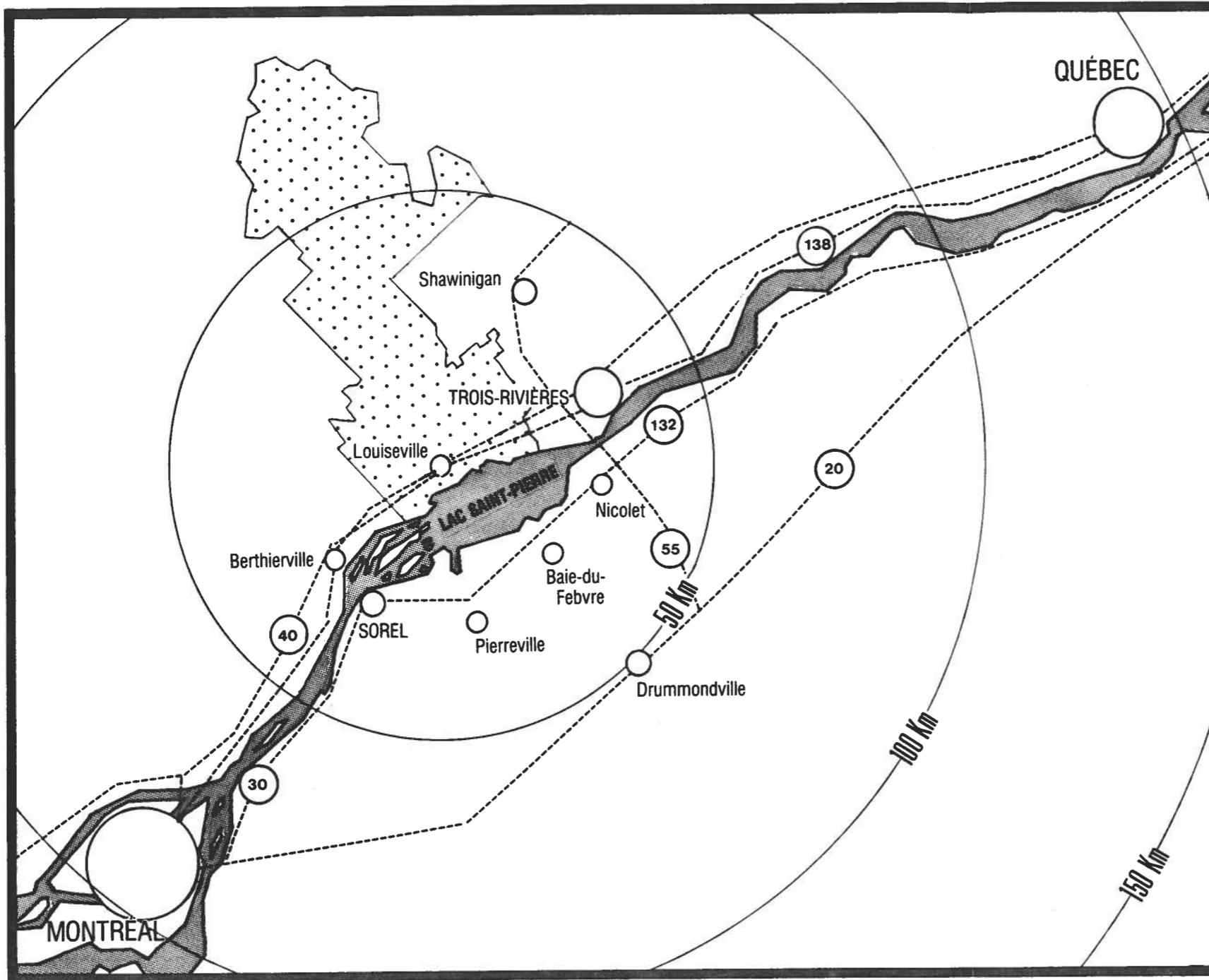
Démographiquement et économiquement parlant, les agglomérations de Sorel et de Trois-Rivières apparaissent les plus importantes, suivies respectivement de celles de Bécancour, de Louiseville, de Berthierville et de Nicolet.

1.2 DESCRIPTION SOMMAIRE

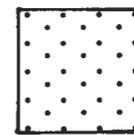
Lors de la dernière glaciation, il y a 12,000 ans, la vallée du Saint-Laurent était libérée de la calotte glacière, favorisant ainsi la formation d'un vaste plan d'eau appelé mer de Champlain. Ce territoire a été longuement submergé et ce n'est qu'avec le temps que s'est progressivement retirée cette mer pour former le lac Saint-Pierre d'aujourd'hui. Le passage de ce glacier aura alors laissé en héritage une vaste plaine ayant en son centre une cuve d'eau peu profonde.

Aujourd'hui, le lac Saint-Pierre est si peu profond, en moyenne deux à trois mètres de profondeur en été, que l'on pourrait le qualifier de barbotteuse géante. C'est ce qui explique qu'une très grande partie du lac est caractérisée par des marais et marécages (10,000 ha) lors de cette période. Ceux-ci agissent non seulement comme jardin potager de toutes les communautés animales qui y évoluent, mais aussi comme «poumon du Saint-Laurent», en ce sens qu'ils jouent un rôle de première importance dans l'épuration des eaux polluées du fleuve Saint-Laurent et de ses principaux affluents.

La physionomie aplanie de la région du lac Saint-Pierre est aussi à l'origine des plus grandes plaines d'eau douce du Québec. En dépit des ennuis causés aux propriétaires riverains, le débordement temporaire du lac, lors de la crue des eaux, ajoute une richesse inestimable qui profite autant à la faune qu'à l'homme. Cet écosystème unique apporte une production riche en invertébrés, fournit nourriture et habitats essentiels aux poissons, à la sauvagine, de même qu'aux batraciens et aux mammifères. Ce débordement printanier profite également



LOCALISATION



**MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE
COMTÉ DE MASKINONGÉ**



ROUTES PROVINCIALES



PRINCIPALES VILLES

échelle: 1:1 000 000

CARTE 1

aux agriculteurs qui cultivent les terres entourant le lac Saint-Pierre. Les sédiments et autres éléments apportés par les inondations, font en sorte qu'ils enrichissent considérablement la qualité du sol.

Certes, sans la plaine de débordement, le lac Saint-Pierre ne serait pas reconnu comme la halte migratoire printanière la plus importante de tout le Saint-Laurent, ni pour son impressionnante productivité ichtyologique. De plus, les basses terres du lac Saint-Pierre ne seraient pas considérées comme les meilleures terres agricoles du Québec.

En amont du lac, se situent les Cent-Îles d'origine deltaïque d'où émerge également une richesse patrimoniale exceptionnelle. Ces îles abritent, entre autres, de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines sont considérées comme rares. De ce nombre, il convient de mentionner le Grand Héron, dont la colonie de La Grande Île serait d'importance mondiale en nombre d'individus. Sur ces îles et ailleurs autour du lac, se retrouvent également des érablières argentées qui constituent un des derniers bastions où ce biotope est présent en bon état.

Mais le lac Saint-Pierre est aussi un endroit habité, où regorge une activité humaine intense. En effet, que ce soit au niveau de l'utilisation nautique, de la pêche récréative ou commerciale, de la chasse à la sauvagine, du piégeage du Rat musqué, de la capture des anoures ou encore de l'interprétation de la nature, **le lac Saint-Pierre représente un des plus importants potentiels patrimoniaux et récréatifs pour l'ensemble du Québec.**

2. SYNTHESE DES RESSOURCES

Cette méthode constitue en fait la procédure habituelle pour réaliser une analyse des potentiels patrimoniaux. Suite à une consultation auprès de plusieurs centres d'interprétation de la province et après réflexion sur le sujet, le groupe de travail en est venu à privilégier l'approche préconisée par Parcs Canada visant à faire ressortir les potentiels les plus saillants d'un territoire. C'est ainsi que l'on a consulté des documents pertinents. Des visites sur le territoire appuient également l'analyse.

Les potentiels recensés ont d'abord été classifiés selon trois blocs majeurs: abiotique, biotique et humain. Pour faciliter l'analyse, ces blocs d'étude ont à leur tour été subdivisés en secteurs:

<p>ABIOTIQUE</p>	<p>Climatologie Géologie Géomorphologie Hydrographie</p>
<p>BIOTIQUE</p> <p>2.1 METHODOLOGIE</p> <p>L'analyse des potentiels patrimoniaux du lac Saint-Pierre a été établie principalement à partir de données secondaires, puisées à l'intérieur d'études scientifiques gouvernementales et autres documents pertinents. Des visites sur le territoire appuient également l'analyse.</p>	<p>Avifaune Ecosystème Herpétologie Ichtyologie Invertébrés Mammifère Végétation</p>
<p>HUMAIN</p> <p>Les potentiels recensés ont d'abord été classifiés selon trois blocs majeurs: abiotique, biotique et humain. Pour faciliter l'analyse, ces blocs d'étude ont à leur tour été subdivisés en secteurs:</p>	<p>Agriculture Culturel Économie Plein air Sport Tourisme</p>
<p>ABIOTIQUE</p> <p>Cette méthode constitue en fait la procédure habituelle pour réaliser une analyse des potentiels patrimoniaux. Suite à une consultation auprès de plusieurs centres d'interprétation de la province et après réflexion sur le sujet, le groupe de travail en est venu à privilégier l'approche préconisée par Parcs Canada visant à faire ressortir les potentiels les plus saillants d'un territoire. C'est ainsi que l'on a consulté des documents pertinents. Des visites sur le territoire appuient également l'analyse.</p>	<p>Climatologie Géologie Géomorphologie Hydrographie</p>
<p>BIOTIQUE</p>	<p>Avifaune Ecosystème Herpétologie Ichtyologie Invertébrés Mammifère Végétation</p>
<p>HUMAIN</p>	<p>Agriculture</p>

mis au point une nouvelle méthode qui permet de sélectionner les potentiels les plus particuliers à la région.

La méthode élaborée a été nommée «**méthode des faits marquants**». Selon cette approche, tout potentiel recensé et classifié dans un bloc et un secteur d'étude est par la suite, ou bien reclassifié dans l'un des trois types de faits suivants, ou bien tout simplement enlevé. Les trois types de faits se définissent comme suit:

Faits marquants: Tout potentiel d'interprétation comportant une certaine exclusivité relative à la région en comparaison avec un territoire de référence, le Québec.

Exemple: Le lac Saint-Pierre abrite deux héronnières dont celle de La Grande Ile (plus de 900 nids en 1987) constitue la plus importante au Québec. Elle serait même la plus grande en Amérique du Nord.

Faits intéressants: Tout potentiel d'interprétation non marquant mais démontrant un intérêt certain.

Exemple: Les Oies des neiges affluent de plus en plus au lac Saint-Pierre (environ 55,000 au printemps 1986). Cependant, la majorité de la population d'Oies des neiges effectuent sa halte migratoire au Cap Tourmente/Montmagny. Bien qu'elles ne puissent être considérées comme un **fait marquant** du lac Saint-Pierre, il demeure que cette espèce d'oiseau suscite un vif intérêt.

Faits connexes: Tout potentiel récréo-touristique ayant une source d'organisation humaine.

Exemple: La pêche blanche constitue une activité récréo-touristique régionale qu'il convient de promouvoir à l'intérieur du centre d'interprétation.

Cette méthode permet de différencier les faits marquants et les faits intéressants dans une approche exclusivement d'interprétation sur l'ensemble des potentiels de la région du lac Saint-Pierre. Les faits connexes, quant à eux, serviront de support à la promotion récréo-touristique de la région du lac à Saint-Pierre et de la MRC de Maskinongé.

En utilisant cette méthode des faits marquants, il est possible de définir un concept d'interprétation qui soit propre à la région du lac Saint-Pierre. Cette approche permet d'offrir un produit susceptible d'être interprété d'une façon distincte, sur l'ensemble du marché de l'interprétation au Québec et ailleurs.

Cette méthode ne comporte pas que des avantages. La définition même des faits intéressants peut laisser place à la subjectivité. Et plus on utilisera cette définition avec largesse, moins le produit d'interprétation se démarquera.

Afin de permettre une meilleure identification de ces faits, une codification a été élaborée comportant deux ou trois lettres selon les caractéristiques des faits mentionnés. La première lettre, toujours en majuscule et accompagnée quelques fois d'une lettre minuscule, représente le secteur d'étude. Les autres lettres, également en majuscules, font référence à la première lettre du premier et/ou du deuxième mot s'il y a lieu, de la variable étudiée.

Exemples:

CII	Climatologie (secteur) Insolation (variable)
ABC	Avifaune (secteur) Bernache du Canada (variable)
CC	Culturel (secteur) Commune (variable)

Cette codification apparaît sur la **carte A** (Potentiel d'interprétation) et la **carte B** (Potentiel récréo-touristique) à la fin du document. Seuls les potentiels d'interprétation aisément localisables ont été représentés sur la **carte A**. Cette carte ne s'avère donc pas une synthèse complète des faits marquants et intéressants.

2.2 SYNTHÈSE DES RESSOURCES

Cette section présente l'ensemble des faits qui ont été recensés par le groupe de travail. Pour chacun des trois types de faits, on retrouvera le bloc, le secteur et la variable d'étude dont on donnera une brève description afin de fournir une idée générale du phénomène.

2.2.1 FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
ABIOTIQUE	
Climatologie	<p>CII Insolation</p> <p>Meilleur ensoleillement de tout le Québec. Plus de 2,100 heures/année d'ensoleillement, comparative-ment à moins de 2,000 pour Montréal et moins de 1,700 pour Québec. Comme corollaire, la région possède la plus longue période sans gel, soit 140 jours.</p>
Géomorphologie	<p>GmD Delta</p> <p>Il s'agit de la plus importante concentration du Québec. On retrouve trois deltas au lac Saint-Pierre, dont le plus important est celui des îles de Berthier et des îles de Sorel avec 103 îles. Les deux autres se situent à l'embouchure du chenal du Moine et de la rivière Nicolet. Il est à noter qu'aucun delta du Saint-Laurent n'existait dans la mer de Champlain. Les îles du lac Saint-Pierre sont d'origine fluviate et sont composées d'alluvions argilo-limoneuses. Ces matériaux fluviaux se retrouvent également aux embouchures des cours d'eaux du lac Saint-Pierre.</p>
Géologie	<p>GF Failles</p> <p>Le lac Saint-Pierre a été formé suite à la jonction de deux failles. La faille du Saint-Laurent, étant plus importante, a eu pour effet de façonner la configuration du lac. Ce phénomène est unique dans la plaine du Saint-Laurent.</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Hydrographie	<p>HMH Mélange hydrographique</p> <p>A cause de ses quatorze affluents, le lac Saint-Pierre possède le mélange hydrographique le plus diversifié. Les eaux de la partie centrale du lac sont celles des rapides de Lachine; celles de la rive nord sont constituées des apports des principaux affluents des rivières des Prairies, des Mille Iles, de l'Assomption et des rivières de la rive nord du lac Saint-Pierre; celles de la rive sud sont celles des rivières Richelieu, Yamaska et Saint-François. Ces diverses masses d'eau se mélangent très peu.</p>
BIOTIQUE	
Avifaune	<p>ABC Bernache du Canada</p> <p>Plus importante halte migratoire de tout le couloir du Saint-Laurent. En effet, 50% des Bernaches du Canada présentes le long du Saint-Laurent, soit entre 70,000 et 100,000 individus, s'arrêtent au lac Saint-Pierre pour une période de 40 jours du début d'avril à la mi-mai de chaque année.</p> <p>Localisations majeures: sanctuaire de la Défense nationale, baies Lavallière et Saint-François.</p> <p>ACB Canards barboteurs</p> <p>Plus importante halte migratoire de tout le couloir du Saint-Laurent. 30% des canards barboteurs présents le long du Saint-Laurent, totalisant environ 15,000</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>individus, s'arrêtent au lac Saint-Pierre. Les principales espèces sont: le Canard pilet (80% des barboteurs), le Canard noir, la Sarcelle à ailes vertes, la Sarcelle à ailes bleues, le Canard malard et le Canard souchet.</p> <p>Localisations majeures: sanctuaire de la Défense nationale, Saint-Barthélémy.</p> <p>ACN Canards nicheurs</p> <p>Plus importante concentration de canards nicheurs de tout le couloir du Saint-Laurent. On l'estime à 1,000 couvées de canards barboteurs, ce qui équivaut à 20% des couvées des canards barboteurs dans le couloir du Saint-Laurent.</p> <p>Localisations majeures: îles de Berthier et îles de Sorel, baie Saint-François.</p> <p>AH Héronnières</p> <p>Le lac Saint-Pierre abrite deux colonies de Grands Hérons (héronnières), dont l'une est la plus importante au Québec et en Amérique du Nord. Ces deux colonies sont installées dans des groupements d'érables argentés à maturité. La héronnière de La Grande Ile contenait en 1986 plus de 900 nids, alors que la colonie de Grands Hérons située sur la rive nord du lac Saint-Pierre au Bois du Boulé contenait, en 1979, 81 nids. Il appert, suite à une vérification en 1986, que cette dernière est en dégénérescence, dû au fait que l'on ne comptait plus que quatre nids.</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Ecosystème	<p>Cette espèce d'oiseau constitue l'un des faits les plus marquants de la région du lac Saint-Pierre.</p> <p>Localisations: La Grande Ile et le Bois du Boulé à Louiseville.</p> <p>EcP Plaine de débordement</p> <p>Plus importante plaine de débordement au Québec en milieu d'eau douce. De 1,500 à 2,000 hectares de terres sont inondés par la crue printanière des eaux. Elle fournit nourriture et habitat, indispensables à la faune du lac Saint-Pierre.</p> <p>EcT Terres agricoles</p> <p>Les terres agricoles de la région du lac Saint-Pierre sont considérées comme étant les meilleures du Québec. Une grande partie des sols sont formés de bassins homogènes, alors que près des zones urbaines l'espace cultivé est plus morcelé.</p>
Ichtyologie	<p>IFP Frayères à poissons</p> <p>Très importantes frayères d'eau douce. Les inondations printanières sont à l'origine de celles-ci. On recense 78 espèces de poissons dans le lac Saint-Pierre, comparativement à 108 pour l'ensemble du Québec. On y retrouve entre autres la Perchaude, le Grand Brochet et le Doré.</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Végétation	<p>Localisations majeures: secteur Longue Pointe, baies Maskinongé et Saint-François, secteur Pointe Yamachiche.</p> <p>VEA Erablières argentées</p> <p>Un des bastions important où ce biotope est présent en bon état. Ce peuplement d'érables argentés, de plus en plus rare au Québec, est présent sur une grande superficie dans la région du lac Saint-Pierre. L'érable argenté affectionne l'humidité et s'accommode fort bien des inondations printanières. Cette forêt inondée sert d'habitat de nidification pour certaines espèces de canards barboteurs et à d'autres oiseaux associés de plus ou moins près aux milieux humides. Il est à noter que les forêts matures sont utilisées comme site de reproduction du Grand Héron.</p> <p>Localisations majeures: partie est des îles de Berthier et des îles de Sorel, Bois du Boulé, baie Saint-François.</p> <p>VMM Marais et marécages</p> <p>Plus importante concentration au Québec. En effet, le lac Saint-Pierre regroupe à lui seul 10,000 des 63,000 hectares de tout le Québec. En été, cette végétation recouvre une grande partie du lac. C'est pourquoi on parle du lac Saint-Pierre comme étant le «poumon du Saint-Laurent», puisque ces vastes marais agissent comme un important facteur de purification des eaux. En outre, les marais et marécages sont le lieu de prédilection d'une grande diversité faunique.</p>

FAITSMARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
HUMAIN Culturel	<p>CC Communes</p> <p>Le lac Saint-Pierre possède les cinq dernières communes agricoles du Québec. Vieilles de 300 ans, elles constituent une tradition patrimoniale issue du régime seigneurial. On retrouve aujourd'hui les descendants des censitaires du temps qui gèrent ce bien patrimonial. Au total, elles couvrent 2,000 hectares de terrain.</p> <p>Localisations: Baie-du-Febvre, Yamaska, île du Moine, île Dupas, Berthier.</p> <p>CG Gibelotte</p> <p>Mets typique de la région des îles de Sorel, la gibelotte est constituée d'un bouillon de soupe aux tomates avec des morceaux de pommes de terre (tranchés en fricassé) et d'autres légumes, dans lequel baigne des morceaux de filet de Perchaude. Le mets est souvent accompagné de filets de Perchaude cuits en friture avec des rondelles d'oignons et du pain de ménage. Ce mets est unique au Québec.</p> <p>CMB Maisons en brique rouge</p> <p>C'est surtout après 1830 que les briqueteries se sont multipliées dans la région du lac Saint-Pierre et ce, particulièrement à Yamachiche. On retrouvait quatre poteries et deux briqueteries à Yamachiche, ce qui en faisait un grand centre de production. Les briques</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Economie	<p>étaient fabriquées à partir de l'argile du lac Saint-Pierre.</p> <p>Localisation majeure: Yamachiche</p> <p>CMP Maisons sur pilotis</p> <p>Élément du patrimoine typique au lac Saint-Pierre spécialement dans les îles. Elles reflètent l'adaptation de l'homme au milieu humide. La famille Beauchemin est illustre pour avoir construit et vécu dans ce milieu lacustre.</p> <p>Localisations majeures: îles de Berthier et îles de Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel.</p> <p>CTA Transport des animaux par barque</p> <p>Il s'agit d'une tradition agricole typique au lac Saint-Pierre. Les chalands utilisés servent également à transporter la machinerie agricole pour cultiver les terres inutilisées de certaines îles.</p> <p>Localisations majeures: île du Moine et île de Grâce.</p> <p>ECA Capture des anoues</p> <p>Premier site en importance dans le couloir du Saint-Laurent. En 1980, plus de 80,000 Grenouilles léopards et près de 9,000 Ououarons ont été capturés. La quasi-totalité des individus était</p>

FAITS MARQUANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Sport	<p>à la consommation humaine ainsi qu'à des fins scientifiques.</p> <p>Localisations majeures: baies Saint-François et Lavalrière, partie est des îles de Berthier et des îles de Sorel.</p> <p>SCS Chasse à la sauvagine</p> <p>Premier site dans tout le Québec pour les canards barboteurs et plongeurs. Entre 55,000 et 60,000 oiseaux sont abattus chaque année au lac Saint-Pierre.</p>

2.2.2 FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
ABIOTIQUE	
Géologie	<p>GGN Gaz naturel</p> <p>Le sous-sol du lac Saint-Pierre contient un réservoir évalué à 720 millions de mètres cubes de gaz naturel. Si la qualité de gaz est non commercialisable, on envisage tout de même de s'en servir comme réservoir de stockage de gaz naturel. Dans le secteur de Pointe-du-Lac, on peut sentir des émanations de ce gaz.</p> <p>Localisations majeures: dans le sous-sol du secteur de Pointe-du-Lac ainsi que dans la partie est du lac Saint-Pierre.</p>
Géomorphologie	<p>GmB Basses terres</p> <p>La plaine du Saint-Laurent compose la région du lac Saint-Pierre. La pente ascendante est inférieure à 6% et l'on remarque de vastes espaces plats, surtout près du lac.</p> <p>GmE Erosion des glaces</p> <p>Au printemps, le mouvement des glaces provoque une érosion des rives du lac Saint-Pierre due principalement aux vents dominants et aux débâcles. La faible profondeur d'eau associée aux courants et aux vents dominants provoquent un drainage des sédiments des berges, principalement dans la baie de Pointe-du-Lac.</p> <p>Localisation majeure: Pointe-du-Lac.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
<p>BIOTIQUE</p> <p>Avifaune</p>	<p>GmG Glissements de terrain</p> <p>Les glissements de terrain de Nicolet et de Yamaska soulignent la composition et la fragilité du sol de la région composé principalement d'argile.</p> <p>Localisations majeures: rive est de la rivière Nicolet et rive ouest de la rivière Yamaska.</p> <p>GmT Terrasses</p> <p>Elles sont un aspect particulier de la physionomie de la région du lac Saint-Pierre. Elles correspondent aux anciennes rives du lac Saint-Pierre et du fleuve Saint-Laurent à l'époque glaciaire.</p> <p>Localisations majeures: Maskinongé, Baie-du-Febvre</p> <p>AAS Aménagement pour la sauvagine</p> <p>De nombreux aménagements ont été exécutés en vue d'améliorer les conditions pour la reproduction de la sauvagine. Depuis 1977, Canards Illimités Canada, en collaboration avec le MLCP, a construit des aménagements fauniques sur une surface de 1,600 hectares de terres humides, en vue de favoriser un environnement propice à la nidification du canard. De plus, une entente-cadre concernant un plan quinquennal pour la protection et l'aménagement des habitats fauniques a</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>été signée en 1987. Cette entente prévoit entre autres, l'aménagement de plus de 3,000 ha de milieux humides dans la région immédiate du lac Saint-Pierre.</p> <p>Localisations majeures: rive nord du lac dans la MRC de Maskinongé, Défense nationale à Nicolet-sud, Baie-du-Febvre, baie Lavallière (en cours), île Dupas et île du Milieu.</p> <p>ACP Canards plongeurs</p> <p>Le lac Saint-Pierre constitue l'une des haltes migratoires les plus importantes dans le couloir du Saint-Laurent. Plus de 30% des canards plongeurs s'y arrêtent. Une dizaine d'espèces peuvent être observées mais les plus importantes sont les morillons et les garrots. Alors que le nombre des morillons diminuait considérablement de 1970 à 1980 (60,000 à 16,000), le nombre de garrots augmentait pour la même période de 4,000 à 16,000 individus.</p> <p>Localisations majeures: sur la rive nord, de Pointe Yamachiche à Pointe-du-Lac; sur la rive sud, de Nicolet à l'embouchure de la rivière Yamaska.</p> <p>AHR Hirondelle de rivage</p> <p>Cette espèce est surtout intéressante pour son habitat et sa fragilité. Appellée aussi Hirondelle des sables, elle est un nicheur et migrateur. Elle habite les berges des rives escarpées, les bords de l'eau pr</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>près des îles, des lacs et des falaises où elle y creuse un terrier. Cette espèce d'oiseau niche en grandes colonies.</p> <p>Localisations majeures: îles de Berthier et îles de Sorel, sur les rives de Pointe-du-Lac.</p> <p>AMB Merle bleu</p> <p>Le Merle bleu de l'Est fréquente généralement les bois clairs et les fermes. Il niche dans les cavités d'arbres et les nichoirs. Il est le seul de son espèce de la famille des turdités qui chasse en planant. Grand migrateur partant des terres du Yukon jusqu'au centre du Mexique, sa présence au lac Saint-Pierre est d'autant plus intéressante qu'il se situe hors de sa zone de répartition reconnue. Ces oiseaux voyagent en bande de 50 à 100 et ils sont capables de résister à des températures de -20°C.</p> <p>AON Oie des neiges (Oie blanche)</p> <p>L'utilisation par l'Oie des neiges du lac Saint-Pierre comme halte migratoire ne cesse d'augmenter. En 1970, environ 300 le fréquentaient, tandis qu'en 1987, ce nombre atteignait un record de 55,000 Oies des neiges. Près du Saint-Laurent, elle se nourrit d'une plante particulière appelée «Spartina» présente surtout dans la région de Cap Tourmente/ Montmagny. Il semble que l'augmentation constante de la population soit à l'origine du déplacement de l'espèce dans la région du lac Saint-Pierre.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>La saturation de cette halte migratoire amènerait une partie de la population d'Oies des neiges à rechercher d'autres secteurs de repos où cette plante est également présente en quantité.</p> <p>Localisation majeure: sanctuaire de la Défense nationale.</p> <p>AIP Intérêt particulier (espèces)</p> <p>De nombreuses espèces d'oiseaux intéressantes pour l'ornithologie ont été répertoriées dans la région. Parmi celles-ci, on retrouve le Harfang des neiges, le Héron vert, le Martin-pêcheur, l'Aigle pêcheur. Dans la région, on a recensé 288 espèces dont la répartition se distribue en espèces nicheuses (167), migratoires (67) et visiteuses (54).</p> <p>Localisations majeures: sanctuaire de la Défense nationale, îles de Berthier et îles de Sorel.</p> <p>APW Phalarope de Wilson</p> <p>Le Phalarope de Wilson est un oiseau marin, nicheur et migrateur des rivages arctiques ressemblant à une petite mouette. Il habite les étangs, les prairies humides et les plages. Il niche sur les berges herbeuses de lacs peu profonds, de marais et de réservoirs.</p> <p>Localisations majeures: sanctuaire de la Défense nationale et île du Moine.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Ecosystème	<p>ASI Sterne des îles</p> <p>La Sterne des îles est un nicheur colonial et migrateur. Elle fréquente régulièrement les plages et les îlots rocheux. Cette espèce est surtout intéressante pour sa rareté et pour son habitat particulier et fragile.</p> <p>Localisations majeures: île des Barques et sur les îlots rocheux au large de la Défense nationale.</p> <p>ASO Sites d'observation</p> <p>Des sites existants aux différents endroits autour du lac permettent l'observation d'espèces selon les saisons. Ainsi, une étude réalisée par les sociétés d'ornithologie du Centre du Québec, de Lanaudière, de Sorel-Tracy et de la Mauricie, compte 18 sites d'observation majeurs autour du lac Saint-Pierre.</p> <p>EcZ Zones de conservation</p> <p>De nombreux secteurs du lac Saint-Pierre sont recommandés pour être désignés «zone de conservation», afin de protéger la faune qui s'y trouve. On pense entre autres, aux secteurs des deux héronnières. Ce fait s'inscrit dans les efforts déployés par Canards Illimités Canada et le MLCP.</p> <p>Localisations majeures: La Grande Ile, île de la Girodeau, Bois du Boulé, baies Lavallière, Saint-François, de l'île de Grâce et de Maskinongé.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Herpétologie	<p>HeA Amphibiens</p> <p>Le milieu du lac Saint-Pierre est très favorable au développement des amphibiens. Les espèces d'anoures les plus communes sont les Grenouilles léopard et verte et le Ououaron. Ces milieux sont d'autant plus importants qu'ils sont utilisés pour la reproduction au printemps.</p> <p>Localisations majeures: baies Lavallière et Saint-François, partie est des îles de Berthier et des îles de Sorel.</p>
Ichtyologie	<p>IIP Intérêt particulier (espèces)</p> <p>Certaines espèces de poissons suscitent un intérêt et ce, pour diverses raisons. On retrouve parmi celles-ci l'Esturgeon jaune, le Lépidostée, le Bar rayé et l'Anguille d'Amérique.</p> <p>InC Chaîne alimentaire</p> <p>La chaîne alimentaire est l'interaction d'éléments contribuant à conditionner l'équilibre écologique de la biocénose qui détermine la niche écologique de chacun des éléments tels les producteurs, les consommateurs et les décomposeurs. L'abondance et la richesse des milieux humides permettent une très grande productivité en invertébrés.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Mammifère	<p>MRM Rat musqué</p> <p>Celui-ci est le mammifère le plus caractéristique du lac Saint-Pierre. Sa densité est mal connue mais il est très abondant. Il se rencontre là où le milieu lui permet d'édifier des huttes ou de creuser des terriers. Les espèces végétales considérées les plus importantes pour son habitat sont la quenouille, le rubanier, le scirpe et le sagittaire.</p> <p>Localisations majeures: secteur Longue Pointe, baie Lavallière, secteur est des îles de Berthier et des îles de Sorel.</p>
Végétation	<p>VS Saulaie</p> <p>On retrouve principalement la saulaie à Pointe Yamachiche. Ce groupement forestier particulier est intimement lié au milieu humide.</p> <p>Localisation majeure: Pointe Yamachiche</p> <p>VSV Successions végétales</p> <p>Ces suites de catégories de végétation permettent de comprendre des aspects intéressants de l'écologie végétale. On retrouve au lac Saint-Pierre des successions végétales regroupant jusqu'à 20 espèces dans les zones humides.</p> <p>Localisations majeures: Pointe Yamachiche, baie de Maskinongé et La Grande Ile.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
HUMAIN	
Agriculture	<p>AgC Culture des plaines inondables</p> <p>Les débordements printaniers modifient les habitudes de culture agraire. Les délais occasionnés par l'inondation des plaines agricoles amènent des changements dans les types de culture. Ces plaines inondées ont généralement une productivité élevée, en raison de l'enrichissement minéral et organique des sols dû à une crue des eaux annuelle.</p> <p>AgS Stations de pompage</p> <p>Pour réduire les délais d'attente de mise en culture des plaines inondables, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a entrepris un projet d'endiguement des terres de la rive nord.</p>
Culturel	<p>CHA Histoire - Ancien régime</p> <p>Période historique allant de 1650 à 1830. A ce moment, Trois-Rivières existe depuis 1634 et bientôt, toute une série de seigneuries est concédée sur le pourtour du lac Saint-Pierre. La nécessité d'établir des relais entre Montréal et Québec amène la fondation de multiples agglomérations situées aux abords du lac.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>CHE Histoire - Ere industrielle</p> <p>Période historique allant de 1830-1940. Caractérisée par la croissance de l'industrie et de la mécanisation, l'agriculture prend une place sur une grande échelle dans les cultures de céréales qui feront de la région du lac Saint-Pierre, «le grenier du Bas-Canada». C'est durant cette période que les moyens de communication se sont grandement améliorés (avènement de la voie ferrée et de chemins carrossables)</p> <p>CHO Histoire - Occupation amérindienne</p> <p>La région du lac Saint-Pierre a toujours été un endroit très fréquenté par les Amérindiens. Bien que cette région a toujours été considérée comme une région de passage, des bandes d'Amérindiens établissaient leurs campements temporaires estivaux près du lac, afin de bénéficier de la ressource faunique importante.</p> <p>CMC Maisons à toit de chaume</p> <p>Ces bâtiments sont parmi les derniers exemples de ce courant architectural au Québec. Les toits de chaume étaient fabriqués avec de l'herbe-à-lien (<i>Spartina pectinata</i>) que l'on retrouvait au lac Saint-Pierre.</p> <p>Localisation majeure: Saint-François-du-Lac.</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Economie	<p>CUV Utilisation de la voie navigable du Saint-Laurent et de ses affluents</p> <p>L'utilisation de la voie navigable du Saint-Laurent constitue une activité économique de premier ordre dans le développement du Québec. Les études historiques indiquent que les 10 principaux affluents de la région du lac Saint-Pierre ont, pour la plupart, contribué au développement économique du territoire.</p> <p>EPC Pêche commerciale</p> <p>On dénombre 42 pêcheurs commerciaux qui sont détenteurs d'un permis de pêche au lac Saint-Pierre. En 1986, la récolte a été évaluée à 800 tonnes de poissons correspondant à 1,000,000 \$ au débarquement . Ainsi la valeur économique reliée à la transformation et à la mise en marché n'est pas considérée. En 1983, la récolte commercialisée était constituée de Perchaudes, de Crapets et de Barbotes brunes (environ 80%).</p> <p>EPR Piégeage du Rat musqué</p> <p>Environ 200 trappeurs s'adonnent à cette activité. En 1984-85, ceux-ci ont récolté 22,695 peaux de Rat musqué. Ce nombre constitue 10% des captures québécoises. La chair est aussi vendue pour la consommation.</p> <p>SN Nautisme</p> <p>Une cinquantaine d'infrastructures nautiques couvrent les rives du lac Saint-Pierre. Les principales</p>

FAITS INTERESSANTS	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
	<p>infrastructures sont les marinas, les rampes de mise à l'eau (annuelles et saisonnières), les quais, les centres nautiques pour petits dériveurs. En général, chacune des municipalités riveraines possède ses infrastructures nautiques.</p> <p>SPR. Pêche récréative</p> <p>On retrouve au lac Saint-Pierre deux catégories de pêche récréative: la pêche en eaux libres et la pêche blanche. L'activité de pêche en eaux libres attire un nombre important d'adeptes chaque année. En 1986, le MLCP évaluait que plus de 24,000 pêcheurs différents ont fréquenté le lac. L'estimation de l'effort de pêche pour cette activité a été évaluée à près de 346,000 jours-récréation. La valeur économique de la pêche récréative d'été dépasse les 5,000,000 \$, tandis que la pêche blanche génère des revenus de l'ordre de 700,000 \$. De 1979 à 1987, le nombre de sites de pêche et de cabanes a triplé au lac Saint-Pierre. La pêche blanche se pratique principalement à Notre-Dame-de-Pierreville, à Pointe Yamachiche et dans les îles de Berthier et les îles de Sorel.</p>

2.2.3 FAITS CONNEXES	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
HUMAIN	
Culturel	<p>CCT Café-théâtre</p> <p>Localisations: Louiseville, chenal du Moine.</p> <p>CF Festival de la gibelotte</p> <p>Localisation: Sainte-Anne-de-Sorel.</p> <p>CFG Festival de la galette</p> <p>Localisation: Louiseville</p>
Plein air	<p>PPR Parc régional</p> <p>Localisations: Site des chutes de Sainte-Ursule (Sainte-Ursule), Centre éco-ressource de la Mauricie (Saint-Paulin).</p> <p>.PRP Réserve provinciale</p> <p>Localisation: Réserve faunique Mastigouche (Saint-Alexis).</p> <p>PSO Sites d'observation</p> <p>Localisations: Baie-du-Février, baie Lavallière, Saint-Barthélemy, Pointe-du-Lac, île de la Commune de Berthier et le chenal du Moine.</p>

FAITS CONNEXES	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Sport	<p>PSV Site de villégiature</p> <p>Localisation: lac Saccacomie (Saint-Alexis).</p> <p>SCG Club de golf</p> <p>Localisation: Louiseville</p> <p>SE Equitation</p> <p>Localisation: Sainte-Angèle</p> <p>SNC Nautisme - Centres nautiques</p> <p>Localisations: Pointe-du-Lac, Louiseville et Nicolet</p> <p>SNM Nautisme - Marinas</p> <p>Localisations: on retrouve 14 marinas dont la majorité se situe dans le secteur ouest du lac.</p> <p>SPB Pêche blanche</p> <p>Localisations: Notre-Dame-de-Pierreville, Yamachiche, Louiseville et Maskinongé.</p>

FAITS CONNEXES	
BLOC & secteur d'étude	Variable d'étude
Tourisme	<p>SPE Pêche en étang d'élevage</p> <p>Localisation: Saint-Alexis</p>
	<p>SPG Patinage sur glace</p> <p>Localisation: Maskinongé</p>
	<p>SPL Pêche et location d'embarcation</p> <p>Localisation: Maskinongé</p>
	<p>TA Aéroport</p> <p>Localisation: Louiseville</p>
	<p>TCS Cabanes à sucre</p> <p>Localisations: Maskinongé, Saint-Léon, Saint-Paulin, Saint-Justin et Saint-Alexis</p>
	<p>THM Hôtels-motels</p> <p>Localisations: Yamachiche, Maskinongé, Louiseville et Saint-Alexis</p>
	<p>TTC Terrains de camping</p> <p>Localisations: Yamachiche, Saint-Paulin, Saint-Edouard et Saint-Alexis</p>

3. PLAN D'INTERPRETATION

3.1 DEFINITION DE L'INTERPRETATION

En débutant cette partie de l'ouvrage, il convient de définir en premier lieu ce qu'est l'interprétation. Il existe plusieurs définitions sur ce sujet, mais pour les besoins de l'étude, seule la définition de l'Association québécoise d'interprétation du patrimoine (AQIP) a été retenue.

“L'interprétation est un processus qui vise à communiquer au public la signification, ainsi que la valeur du patrimoine naturel et culturel, en impliquant directement l'individu avec les phénomènes pour le rendre conscient de la place qu'il occupe dans l'espace et le temps.”¹

L'intention profonde apparaît ainsi comme étant celle de faire découvrir, par le biais de l'interprétation, la place de l'homme en tant que partie intégrante de la nature et de son environnement.

3.2 BUT DE L'INTERPRETATION AU LAC SAINT-PIERRE

Ce concept fournit une orientation globale de l'interprétation. Il importe cependant de fixer des objectifs plus précis afin d'orienter le développement et le fonctionnement de l'éventuel centre d'interprétation:

- 1° Susciter chez le visiteur et le public en général un intérêt et un désir d'en savoir plus long face aux diverses composantes patrimoniales du lac Saint-Pierre.

¹ Enfin une définition, Association québécoise d'interprétation du patrimoine, 1980

- 2° Faire découvrir au visiteur les potentiels du lac Saint-Pierre.
- 3° Amener le visiteur à comprendre les interrelations existant entre les divers potentiels.
- 4° Amener le visiteur à effectuer lui-même une lecture du paysage et une identification des divers éléments patrimoniaux.
- 5° Conscientiser le visiteur afin de favoriser une attitude ou, si possible, des actions vers la conservation de **son** patrimoine.
- 6° Susciter chez la clientèle régionale un sentiment d'appartenance au milieu lacustre en faisant ressortir les liens unissant cette clientèle au lac Saint-Pierre.
- 7° Amener la clientèle à vouloir comprendre et **VIVRE** davantage le lac Saint-Pierre.

3.3 PLAN D'INTERPRETATION DU CILSP

Le plan d'interprétation se veut un guide pour la diffusion du potentiel patrimonial du lac Saint-Pierre. Fondé sur une approche thématique, il permettra une communication structurée des divers aspects particuliers du lac Saint-Pierre.

Le plan d'interprétation s'appuie sur la démarche présentée au chapitre précédent relatif à la synthèse des ressources. Il dégage les thèmes et les éléments de message fidèles au milieu lacustre, fluvial et riverain de la région. C'est en quelque sorte un syllabus de présentation des faits marquants et intéressants de cette grande image vivante qu'est le lac Saint-Pierre.

3.3.1 La thématique

La thématique présentée a été élaborée à partir des faits marquants et intéressants, décrits au chapitre précédent traitant de la synthèse des ressources.

C'est en effet à partir de ces faits marquants et intéressants, qu'il a été possible d'en ressortir sept grands thèmes représentant les principales caractéristiques des potentiels répertoriés dans la région du lac Saint-Pierre.

Reflétant l'ensemble des sept thèmes de base, le thème général suivant du CILSP a été retenu:

UN LAC DANS LE PARCOURS D'UN FLEUVE, UNE SOURCE DE RICHESSE.

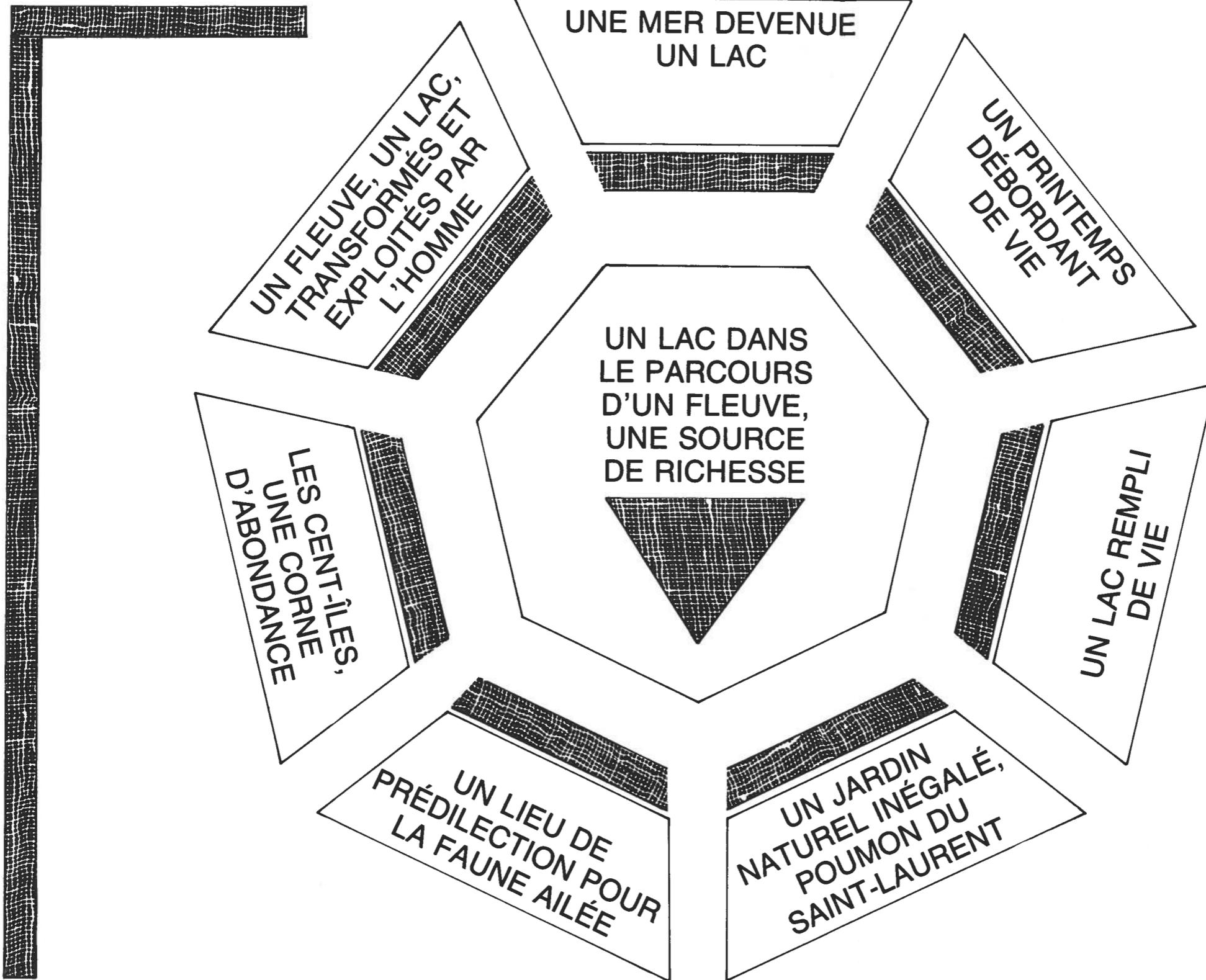
La **figure 1** illustre bien cette thématique générale du CILSP reliée aux thèmes de base. Le thème général constitue en fait le point de convergence autour duquel gravitent les sept thèmes de base.

Il importe de mentionner que les thèmes sont tous interreliés entre eux et non considérés comme individuels et indépendants. Cela signifie donc que l'on pourra considérer un même fait dans deux thèmes différents, et que seule la façon d'en discuter différenciera d'un thème à l'autre. Cette approche apporte ainsi l'avantage de donner une vision plus ouverte d'un phénomène particulier en l'associant à une partie ou à un ensemble correspondant à l'image écosystémique de la région du lac Saint-Pierre.

3.3.2 Les aspects fondamentaux et les éléments de message

Cette section reprend chacun des thèmes de base de la **figure 1** et en définit les aspects fondamentaux (sous-thèmes de base) et les éléments de message. Cette démarche est d'autant plus importante qu'elle orientera l'ensemble du contenu, des aménagements et des activités à mettre en place, en vue de l'opération du centre d'interprétation. Il est à noter que les lettres inscrites entre parenthèses représentent les faits marquants et intéressants qui appuient la thématique.

Figure 1: THÉMATIQUE



THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
UNE MER DEVENUE UN LAC	
Les origines du lac:	<ul style="list-style-type: none"> -calendrier des temps géologiques de la province de Québec -situation dans l'espace et dans le temps des basses terres du Saint-Laurent - invasion marine -retrait des eaux de la mer de Champlain remplacées graduellement par les eaux continentales -localisation du lac Saint-Pierre dans les basses terres du Saint-Laurent -formation du lac Saint-Pierre -une immense cuvette de sable et d'argile -émanations de gaz naturel (GF, GmB, GmT, GGN)
Les origines du paysage:	<ul style="list-style-type: none"> -traits particuliers du paysage, vestiges du passé -paysage actuel et sa transformation -possibilité d'une ère glaciaire (CII, GmD, GmE, GmG, HMH)

THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
UN PRINTEMPS DEBORDANT DE VIE	
Une plaine agricole envahie par un lac débordant:	<ul style="list-style-type: none"> - un milieu inondable (processus, période, étendue) - meilleure plaine agricole du Québec - terres en rangées et terres communales - pays de céréales - pompage des eaux <p style="text-align: center;">(AgC, AgP, CC, CMP, EcP, EcT)</p>
Modification des habitats:	<ul style="list-style-type: none"> - de la terre ferme à une surface aquatique (sédimentation, érosion) <p style="text-align: center;">(VEA, VMM)</p>
Importance pour la faune:	<ul style="list-style-type: none"> - diversité et grande productivité - nourriture, support pour la faune aquatique (invertébrés, poissons, sauvagine, amphibiens, mammifères) - un milieu important pour la reproduction - protection des plaines inondables <p style="text-align: center;">(ABC, ACB, AON, EcZ, HeA, IFP, InC)</p>

THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
UN LAC REPLI DE VIE	
Un lieu productif pour le poisson:	<ul style="list-style-type: none"> -grande variété -biomasse élevée au niveau des ale-vins et des poissons capturés -frayères et phénomène de la fraie <p style="text-align: center;">(EcP, IFP, HMH)</p>
Espèces d'intérêt particulier:	<ul style="list-style-type: none"> -espèces rares ou en voie de disparition -espèces d'intérêt particulier pour la paléontologie -l'anguille: un catadrome particulier <p style="text-align: center;">(IIP)</p>
Espèces d'intérêt particulier:	<ul style="list-style-type: none"> -autotrophes -hétérotrophes (herbivores, carnivores) -pyramide alimentaire <p style="text-align: center;">(InC)</p>

**THEME DE BASE
&
aspects fondamentaux**

Éléments de message

**UN JARDIN NATUREL INEGALE,
POUMON DU SAINT-LAURENT**

**Productivité élevée
des marais et marécages:**

- dominance des terres humides
 - fabrication de nourriture
 - flore aquatique envahissante
 - fragilité face aux activités humaines
- (VMM, EcZ)**

**Une flore riparienne et
une intégration faunique:**

- flore qui reflète l'intégration des contraintes bio-physico-chimiques du milieu
 - érablière riparienne
 - saulaies
 - marais et des baies flottantes
 - refuges fauniques
 - gîte du Rat musqué
 - de grenouille en grenouille
- (EcZ, HeA, MRM, VEA, VS, VSV)**

THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
De grands herbiers, un rôle épurateur pour le fleuve Saint-Laurent:	<ul style="list-style-type: none"> -capacité des marais à favoriser la sédimentation -le marais: une usine d'épuration naturelle <p style="text-align: center;">(VMM)</p>
UN LIEU DE PREDILECTION POUR LA FAUNE AILEE	
Un site exceptionnel pour la sauvagine:	<ul style="list-style-type: none"> -halte migratoire -d'une halte à un habitat -variété -aménagements -la chasse: une nécessité de contrôle <p style="text-align: center;">(AAS, ABC, ACB, ACN, ACP, AON, EcP, EcT, GmD, InC, SCS, VEA, VMM)</p>
Un site privilégié par des oiseaux très particuliers:	<ul style="list-style-type: none"> -une héronnière d'importance mondiale -le Phalarope de Wilson et son comportement -les Hirondelles de rivages, des coloniaux

THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
	<p>-la Sterne des îles et son habitat</p> <p>(AH, AHR, AIP, AMB, APW, ASI, ASO, EcZ)</p>
LES CENT-ILES, UNE CORNE D'ABONDANCE	
Cent îles de verdure:	<p>-végétation luxuriante</p> <p>-foin et bétail</p> <p>-fragilité des îles</p> <p>-réserve écologique</p> <p>-diversité faunique</p> <p>(ABC, ACB, ACN, AH, AHR, CTA, EcZ, HeA, IFP, MRM, VEA, VMM, VSV)</p> Une infinité de petites rivières:
	<p>-cent milles de chenaux</p> <p>-des affleurements de sable et de limon</p> <p>(GmD, HMM)</p>

THEME DE BASE & aspects fondamentaux	Éléments de message
UN FLEUVE, UN LAC, TRANSFORMES ET EXPLOITES PAR L'HOMME	
Un lieu de rencontre:	<ul style="list-style-type: none"> -évolution ethno-historique -premiers explorateurs -premiers établissements permanents
Adaptation au milieu humide:	<p>(CHA, CHE, CHO)</p> <ul style="list-style-type: none"> -terres communales -maisons sur pilotis -transport des animaux par barque <p>(CC, CMP, CTA, AgC, AgS)</p>
Exploitation du milieu humide:	<ul style="list-style-type: none"> -plaine agricole -eau d'érable sur l'eau -de l'argile à la brique rouge

**THEME DE BASE
&
aspects fondamentaux**

Éléments de message

-de l'herbe-à-lien au chaume

-foin bleu

-pêche commerciale

-pêche récréative

-capture et commerce des anoures

-piégeage du Rat musqué

-chasse à la sauvagine

-nautisme

**(CG, CMB, CMC, CUV, ECA, EPC, EPR,
EcP, SCS, SN, SPR, VEA)**

4. CONCEPT D'AMENAGEMENT

4.1 PHILOSOPHIE D'INTERVENTION DU CENTRE

Présenter un ensemble de faits aussi nombreux et riches que ceux du lac Saint-Pierre, constitue en soi un défi et un travail conceptuel d'envergure. L'étendue même du lac Saint-Pierre et la dispersion des potentiels sur son territoire rendent utopique la présentation de tous ces faits sur le terrain. Les dimensions espace-temps-argent posent des contraintes évidentes.

On sait de plus que les visiteurs passeront en moyenne deux heures lors de leur visite au CILSP (voir section 5.4.3). La seule façon de montrer aux visiteurs les principaux aspects de la région du lac Saint-Pierre en un si court laps de temps réside dans un concept original de présentation intérieure.

La salle d'exposition prend ici toute son importance. Originale et vivante, elle fera ressortir les faits marquants et intéressants de la région du lac Saint-Pierre. Les autres infrastructures intérieures et extérieures viendront compléter cette salle.

Ce qui importe, c'est de créer un environnement impliquant sensoriellement les visiteurs. Ils auront ainsi l'occasion de **voir**, d'**entendre**, de **sentir**, de **toucher** et même de **goûter** le lac Saint-Pierre. En somme, les visiteurs **vivront** le lac Saint-Pierre.

VIVRE LE LAC SAINT-PIERRE, voilà l'essentiel de la démarche du CILSP. Cette approche doit non seulement être l'âme de tous les aménagements, mais également celle du centre d'interprétation et de son personnel.

4.2 PRINCIPALES COMPOSANTES DU CONCEPT D'AMENAGEMENT INTERIEUR

La **figure 2** présente les principales pièces qui serviront de support au concept d'aménagement¹. Il est à noter que cette figure ne propose pas de formes architecturales, mais plutôt des aires d'utilisation. Les dimensions relatives de ces aires tiennent compte de la surface requise pour chaque pièce, telle que définie dans l'évaluation des infrastructures d'accueil (voir section 4.6). Bien que ces dimensions puissent faire l'objet d'ajustement, la disposition des pièces, les unes versus les autres et par rapport à l'orientation du lac Saint-Pierre, ne pourra être modifiée sans affecter considérablement le concept d'aménagement et de circulation du centre. Les salles d'exhibition et de vidéographie pourront toutefois être permutées au gré des concepteurs de la salle d'exposition.

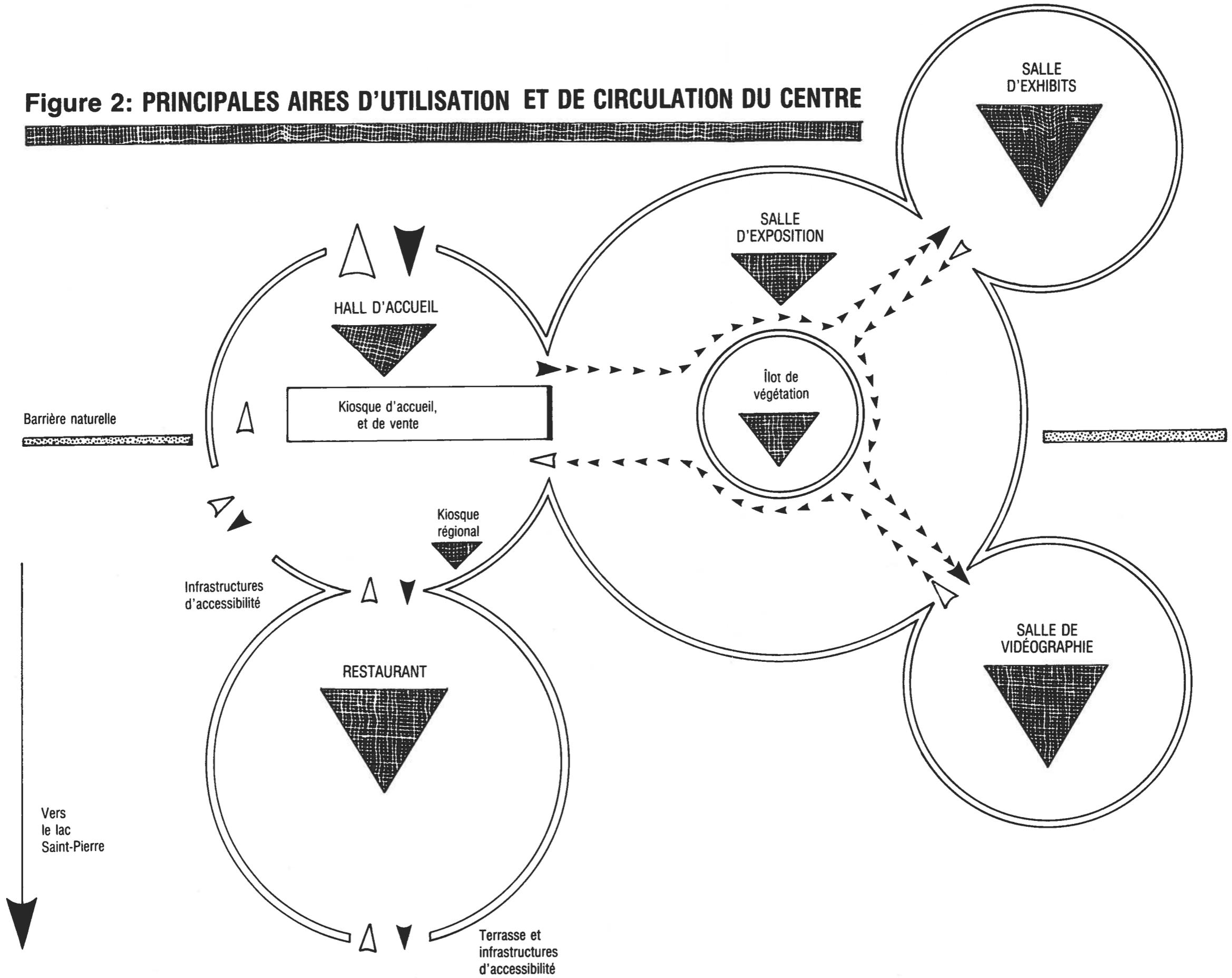
4.2.1 Description sommaire des pièces

4.2.1.1 Salle d'exposition

Comme il se doit, la salle d'exposition occupe une place majeure et centrale dans le concept d'aménagement intérieur. Dans cette salle, on retrouvera l'ensemble des faits marquants et intéressants du lac Saint-Pierre. La présentation thématique de ces faits amènera progressivement le visiteur à découvrir et à comprendre l'écosystème du lac Saint-Pierre. Vu son importance, le concept d'aménagement de la salle d'exposition sera approfondi à la section 4.3.

¹ Certaines pièces telles le bloc sanitaire et le bloc administratif n'ont pas été représentées dans cette figure, car elles ne sont pas directement concernées par le concept d'aménagement. Il appartiendra aux concepteurs des infrastructures de les localiser.

Figure 2: PRINCIPALES AIRES D'UTILISATION ET DE CIRCULATION DU CENTRE



4.2.1.2 Salles d'exhibition et de vidéographie

Ces deux salles apporteront un support vivant et dynamique à la salle d'exposition.

La salle d'exhibition servira principalement de salle pour la démonstration de spécimens vivants, de laboratoire en sciences naturelles. On y retrouvera entre autres, des terrariums et des aquariums ouverts avec des espèces mises en captivité pour de courts laps de temps.

La salle de vidéographie servira tout aussi bien de salle de projection, que de salle de conférence et de causerie. On pourra y visionner des vidéos sur les faits marquants et intéressants du lac Saint-Pierre.

4.2.1.3 Hall d'accueil

L'aménagement intérieur de cette pièce devra faire en sorte qu'il séduise le visiteur et pique sa curiosité. La décoration sera d'abord cohérente avec le patrimoine du lac Saint-Pierre. Du hall d'accueil, le visiteur devrait pouvoir admirer partiellement la beauté du site et des infrastructures d'accessibilité. En outre, il lui sera possible d'entrevoir la salle d'exposition et le restaurant.

De l'autre côté du kiosque d'accueil et de vente, le kiosque régional présentera les attraits touristiques du lac Saint-Pierre et de la MRC de Maskinongé, sous la forme d'un stand touristique.

4.2.1.4 Restaurant

Dans cette pièce, le visiteur pourra s'arrêter pour prendre un repos et se restaurer, tout en contemplant le site du CILSP. Il pourra alors **goûter** le lac Saint-Pierre (gibelotte, canard, sarrasin, etc.).

L'aménagement du restaurant, à l'image du lac Saint-Pierre, fournira une ambiance de quiétude. En général, les tables pourront accueillir de 2 à 4 personnes.¹ De plus, on pourra y retrouver des oeuvres des artistes de la région et d'ailleurs (sculptures, peintures, aquarelles, etc.). Ces oeuvres, qui concerneront uniquement la région du lac Saint-Pierre, pourront éventuellement être achetées par les visiteurs.

4.2.2 Circulation du centre

L'entrée et la sortie principales pour le visiteur se situent au niveau du hall d'accueil.

A ce stade-ci, le visiteur est reçu par le personnel préposé à l'accueil, dont la fonction principale est d'informer les gens, tant au niveau du potentiel patrimonial du lac Saint-Pierre que des attraits récréo-touristiques de ce territoire et de la MRC de Maskinongé. Ce personnel s'occupe également de la vente d'articles divers qui ont un lien avec le lac Saint-Pierre (guides d'observation et d'interprétation, nichoirs, chandails avec imprimés du lac Saint-Pierre, etc.). Si le visiteur décide de profiter des infrastructures du centre (salles d'exposition, d'exhibits et vidéographie, restaurant et infrastructures d'accessibilité²), celui-ci payera un tarif d'admission. Il pourra alors visiter la salle d'exposition selon un cheminement lui permettant d'accroître progressivement sa compréhension de l'écosystème du lac Saint-Pierre. Les salles d'exhibition et de vidéographie viendront alors compléter cette salle.

¹ Basé sur le nombre moyen de visiteurs par véhicule (voir section 5.3.1.3)

² Les infrastructures d'accessibilité comprennent principalement un sentier de bois surélevé, une tour d'observation et des belvédères.

Après avoir apprécié son expérience au niveau de ces trois salles, le visiteur devrait normalement ressortir de la salle d'exposition avec un sentiment positif. Il passera ensuite par un kiosque régional présentant les divers attraits touristiques du lac Saint-Pierre et de la MRC de Maskinongé.

Pour compléter sa visite, il aura l'opportunité d'accéder aux infrastructures d'accessibilité et/ou de s'arrêter au restaurant.

Il est à noter que le principe de circulation n'empêche en rien le visiteur de se diriger autrement. Après avoir pénétré dans le centre, il peut laisser libre cours à son orientation. La conception des aménagements devrait simplement encourager le visiteur à aller dans un sens, plutôt que dans l'autre, au niveau de la salle d'exposition.

Dans un autre ordre d'idées, il faudra assurer un contrôle sur l'accessibilité extérieure. On fera en sorte d'établir une barrière physique naturelle (ex: végétation) aux contours extérieurs de la bâtisse. Si aucune action n'est entreprise à ce niveau, bon nombre de gens profiteront de ces infrastructures sans payer un tarif d'admission. Ceci aurait des conséquences néfastes sur la rentabilité du CILSP.

4.3. SALLE D'EXPOSITION

Tel que mentionné précédemment, la salle d'exposition constitue une pièce maîtresse dans le concept d'aménagement du CILSP. Le défi conceptuel de cette salle consiste donc à reproduire artificiellement le milieu ambiant du lac Saint-Pierre pour faire en sorte que le visiteur **vive ce lac Saint-Pierre**.

4.3.1 Concept général

A l'intérieur de la salle d'exposition, on devra retrouver toute la thématique du CILSP (voir section 3.3.1). La communication des connaissances sur le territoire du lac Saint-Pierre (les faits marquants et intéressants) se présentera sous forme de kiosques thématiques.

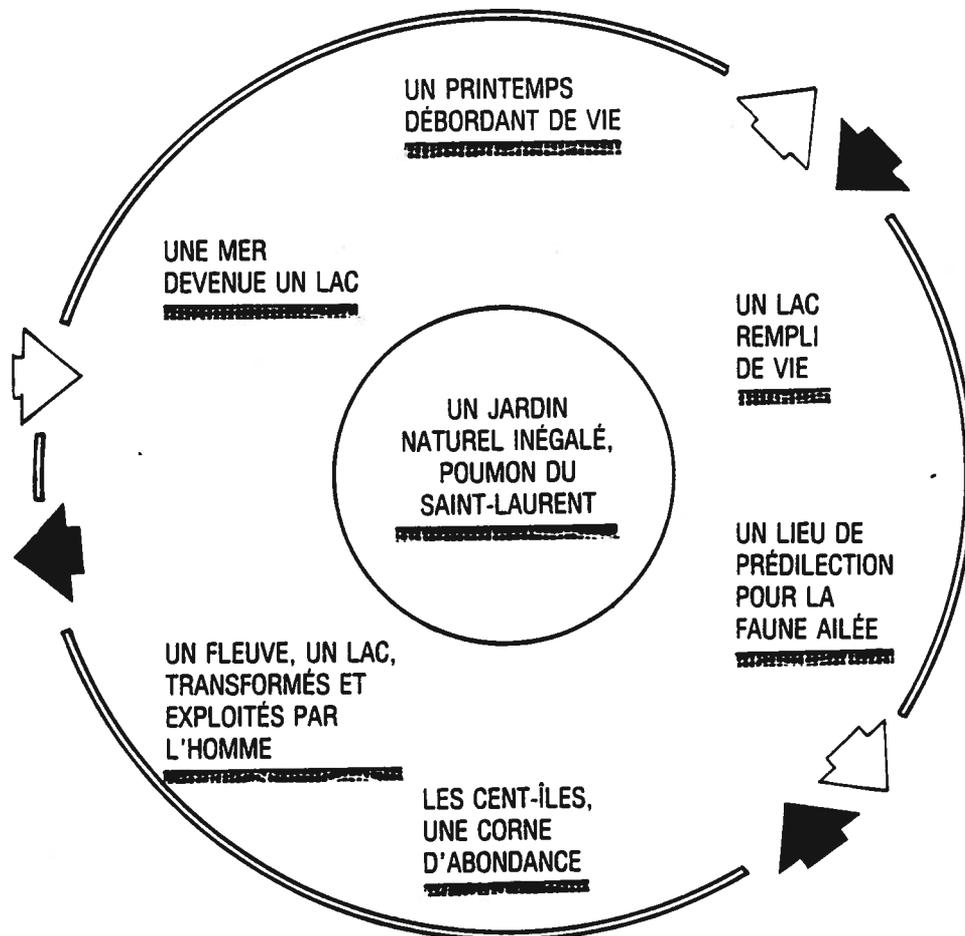
Ces derniers, un par thème de base, devront être très dynamiques et favoriser un contact interactif avec le visiteur. Il faut inciter ce dernier à participer sensoriellement et cognitivement.

Les kiosques seraient distribués autour de la pièce, selon un ordre progressif. Le premier kiosque devrait toucher le thème de base **«Une mer devenue un lac»**, afin de donner une compréhension fondamentale de la région du lac Saint-Pierre. Les autres kiosques thématiques se succéderont logiquement tels qu'ils apparaissent à la **figure 3**.

«Un printemps débordant de vie», en tant que résultat du relief légué par la mer de Champlain; **«Un lac rempli de vie»** et **«Un lieu de prédilection pour la faune ailée»**, comme corollaires de la plaine de débordement et du lac dans son ensemble; **«Les Cent-iles, une corne d'abondance»**, pour faire transpirer l'incroyable richesse du lac Saint-Pierre et pour amener le visiteur à comprendre sa valeur et son importance; **«Un fleuve, un lac, transformés et exploités par l'homme»** puisqu'il intégrerait finalement l'homme au patrimoine naturel.

Quant au thème de base sur la végétation, **«Un jardin naturel inégalé, poumon du Saint-Laurent»**, il occuperait le centre de la salle d'exposition et se présenterait sous la forme d'un îlot de végétation naturelle du lac Saint-Pierre. Cela donnerait non seulement un aspect très esthétique à cette salle, mais permettrait surtout aux interprètes d'amener le visiteur à établir des liens entre le type de végétation et les divers éléments des autres kiosques thématiques.

Figure 3: DISPOSITION DES KIOSQUES THÉMATIQUES



Cette possibilité s'avère très intéressante, surtout si l'on considère que le type de végétation présent dans un milieu détermine généralement le type de faune qu'on y retrouvera.

La disposition des espèces végétales dans cet îlot tiendra compte des kiosques thématiques qui lui seront satellites.

Finalement, des puits de lumière viendront compléter admirablement cet îlot et l'ensemble de la salle d'exposition.

4.3.2 Conception des kiosques thématiques¹

Pour chaque kiosque thématique, le visiteur prendra un contact direct avec les aspects fondamentaux et les éléments de message du thème présenté (voir section 3.3.2).

L'aménagement de ces kiosques devra être très dynamique et susciter une participation. Les six kiosques thématiques se situant autour de la salle d'exposition pourraient suivre le modèle conceptuel suggéré à la figure 4. Celui-ci propose un aménagement spatial des kiosques thématiques.

1. Aspect visuel global

Il s'agit là de la trame de fond du kiosque thématique ou de la salle d'exposition

¹ Cette section s'adresse davantage aux concepteurs de la salle d'exposition.

2. Détachements d'objets, d'animaux ou de personnages

Ceux-ci seront principalement des silhouettes et des laminés de photos, de dessins ou autres. Par des jeux d'images, on donnera des effets de profondeur et de mouvement avec ces détachements. On pourrait retrouver par exemple, deux jeux de photos successives illustrant l'envol des canards barboteurs et celui des canards plongeurs. Le visiteur pourrait ainsi visualiser les traits caractéristiques des divers faits marquants et intéressants. Ces détachements d'images feront preuve d'une très grande originalité.

3. Animaux sculptés, maquettes, peintures, sérigraphies, photographies aquarelles, etc.

La présence d'animaux sculptés représentatifs du lac Saint-Pierre, de maquettes, de peintures, de sérigraphies, de photographies, d'aquarelles, etc., relatifs au sujet exposé, apporteront dynamisme et originalité à la salle d'exposition. Certaines de ces pièces feront partie de la collection permanente de cette salle (ex: maquette de la région du lac Saint-Pierre, sculpture du Grand Héron). Par contre, d'autres oeuvres viendront s'intégrer ponctuellement à l'exposition. Ces dernières, inspirées de la thématique du CILSP, seront issues du travail des artistes de la région.

Les animaux empaillés sont à bannir pour plusieurs raisons. Premièrement, ils ne respectent pas les principes de protection et de conservation. Deuxièmement, ils encouragent les gens à se procurer des spécimens semblables. Un tel comportement contribue actuellement à mettre en péril certaines espèces en voie de disparition, telle le Harfang des neiges. Troisièmement, au contact de l'air et de la lumière, les couleurs deviennent rapidement ternes et non représentatives de l'espèce.

4. Représentation de manifestations fauniques, floristiques et humaines

Il s'agit là d'objets ou de spécimens qui permettent de déduire qu'une telle espèce était présente. Les pistes d'animaux, nids d'oiseaux, cannettes de bière en sont quelques exemples.

5. Objets pouvant être palpés

Ceux-ci permettront un contact direct entre le fait interprété et le visiteur. Il pourra s'agir par exemple de la fourrure du Rat musqué et de la plume du canard.

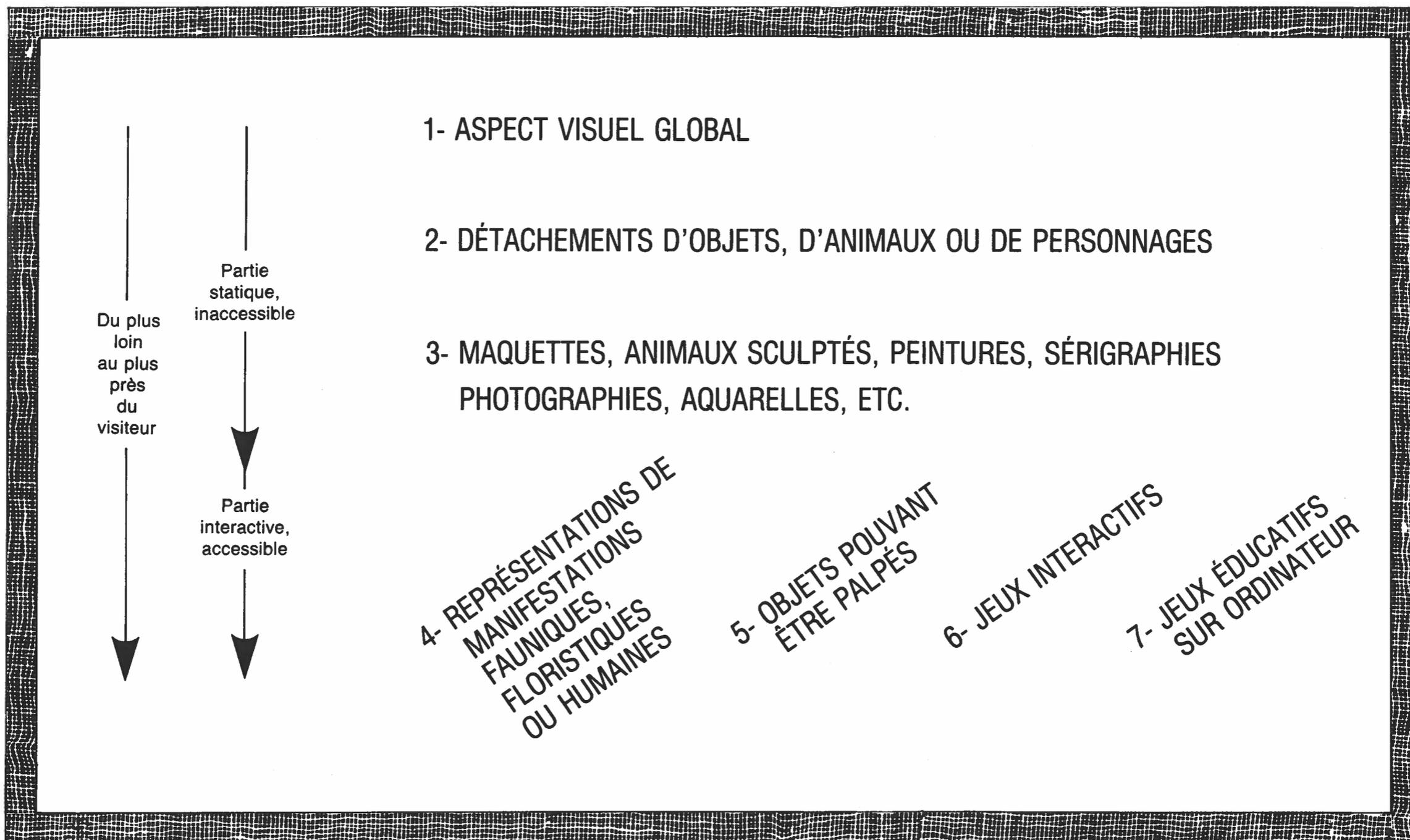
6. Jeux interactifs

Ces jeux fourniront une approche récréative et interactive. Une idée intéressante à ce niveau serait de mettre au point des «consoles interactives». En actionnant un bouton identifié par une espèce, un voyant lumineux clignoterait sous celle-ci à l'endroit où elle se situe dans le kiosque thématique. Ce principe pourrait s'appliquer aux détachements d'images et aux animaux sculptés faisant partie de la collection permanente de la salle d'exposition.

7. Jeux éducatifs sur ordinateur

Ces jeux permettront au visiteur d'augmenter sa compréhension du lac Saint-Pierre avec l'aide d'un moyen moderne: l'ordinateur. Les programmes éducatifs pourront être conçus par des étudiants.

Figure 4: CONCEPT D'AMÉNAGEMENT DES KIOSQUES THÉMATIQUES



**VOIR, SENTIR, GOÛTER, TOUCHER, ENTENDRE
VIVRE ET COMPRENDRE
LE LAC SAINT-PIERRE**

Enfin, afin d'harmoniser les kiosques thématiques entre eux et afin de mieux imiter l'atmosphère du lac, on devrait faire en sorte que le visiteur **entende** les sons du lac Saint-Pierre partout dans la salle d'exposition. Un système de son approprié pourrait **reproduire l'ambiance sonore du lac Saint-Pierre**. On entendrait ainsi l'eau, le vent, les oiseaux, le bruit des bateaux, etc. Ce système sonore servirait aussi de support à l'interprétation. Par l'entremise de l'interprète, le visiteur pourrait faire le lien entre les diverses espèces animales et leur manifestation sonore.

La combinaison de ces éléments devrait engendrer beaucoup de dynamisme dans la salle d'exposition. Il appartiendra aux concepteurs de la salle d'exposition d'harmoniser le concept d'aménagement des kiosques thématiques et de la salle d'exposition dans son ensemble.

4.4 CHOIX D'UN SITE POUR L'IMPLANTATION DU CILSP

Afin de présenter un concept d'aménagement extérieur préliminaire, il convient de déterminer au préalable le site où se situerait le CILSP. Cette démarche s'impose car les infrastructures doivent s'intégrer et s'adapter harmonieusement à l'environnement du site choisi.

4.4.1 Postulats de base

Le choix des sites potentiels de localisation du CILSP a été conditionné par certaines prémisses. Il s'est avéré essentiel de fixer des postulats de base, afin de ne retenir que les zones les plus réalistes au niveau des coûts d'implantation en particulier.

Voici les postulats qui ont orienté l'analyse:

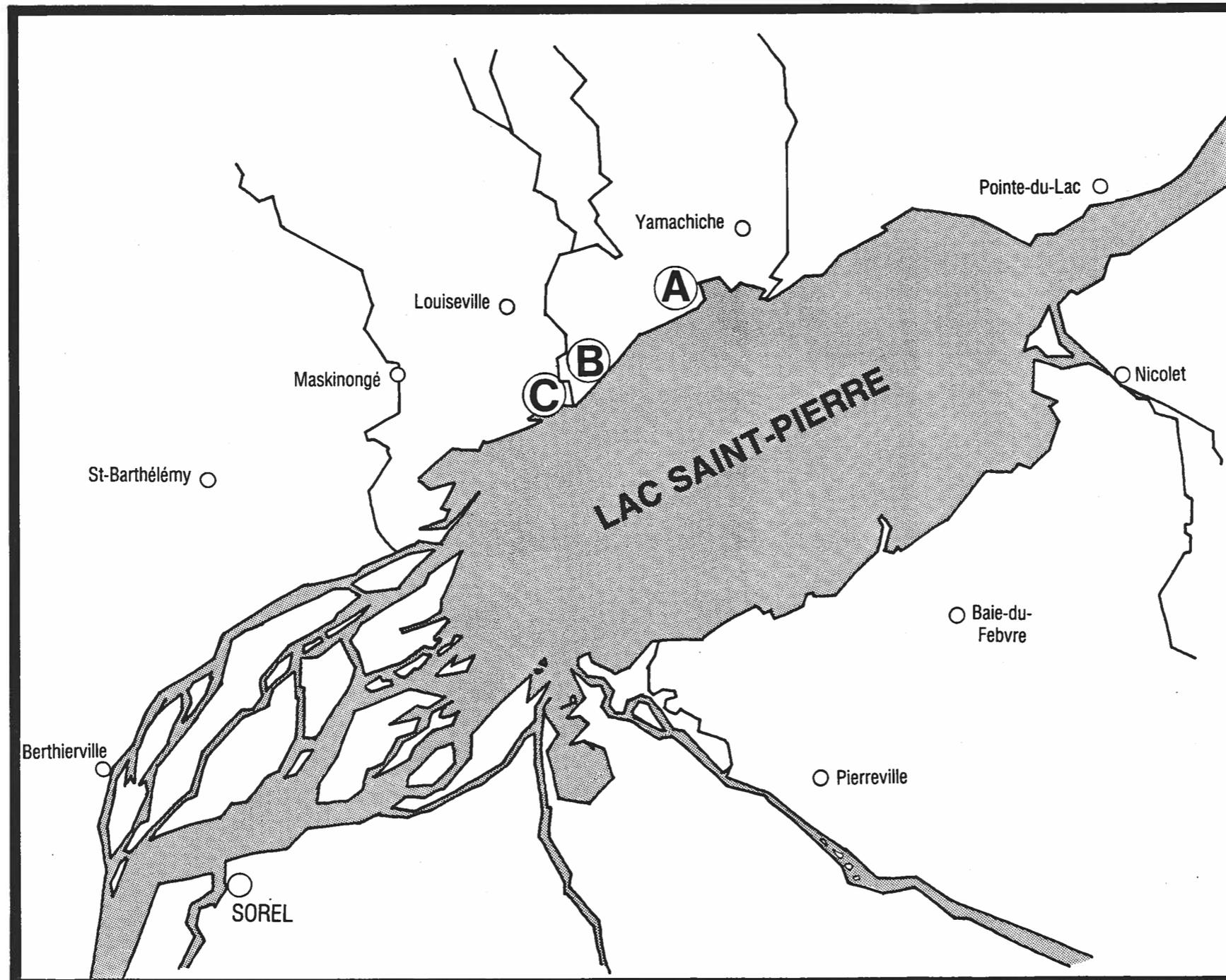
- le centre devra se situer dans la MRC de Maskinongé;
- son emplacement devra être sur les terrains du ministère des Transports du Québec gérés par le MLCP;
- le centre devra être à proximité des services publics existants: pont surélevé, aqueduc, électricité, etc.

En conformité avec l'étude du potentiel d'interprétation du patrimoine (MLCP, 1987), le territoire retenu pour fins de localisation de l'éventuel centre d'interprétation correspond à l'unité d'interprétation N-3.

4.4.2 Sites potentiels

Une exploration cartographique, des visites sur le terrain et des consultations auprès des autorités publiques ont permis, conformément aux postulats de base, de déterminer trois sites potentiels pour l'implantation du CILSP. Ces sites localisés sur la **carte 2** sont:

- | | |
|----------------------------------|--|
| A. Porte de la Mauricie | Situé à l'échangeur 174 en bordure de l'autoroute, 40 (côté sud) à la limite des municipalités de Sainte-Anne-de-Yamachiche et de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. |
| B. Rivière-du-Loup | Situé en bordure de l'autoroute 40 (côté sud) à la hauteur de la 2 ^e avenue Royale, sur le territoire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. |
| C. Petite Rivière-du-Loup | Situé en bordure de l'autoroute 40 (côté sud) à la hauteur de la Petite Rivière-du-Loup, sur le territoire de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. |



SITES POTENTIELS

- A** PORTE DE LA MAURICIE
- B** RIVIÈRE-DU-LOUP
- C** PETITE RIVIÈRE-DU-LOUP

échelle: 1: 250 000

CARTE 2

Deux autres sites intéressants, mais ne respectant pas les postulats de base, ont dû être rejetés. Il s'agit des sites se localisant à l'embouchure de la Grande Rivière Yamachiche (très loin des services d'aqueduc et d'électricité) et à la halte routière de Maskinongé (absence de pont surélevé).

4.4.3 Proposition d'un site pour l'implantation du CILSP

4.4.3.1 Méthodologie

Afin d'effectuer une évaluation comparative des sites potentiels et, à l'instar de l'approche préconisée par le MLCP (Etude du potentiel d'interprétation du patrimoine, MLCP, 1987), la méthode des matrices décisionnelles a été utilisée. Fréquemment employée dans la prise de décision de projets d'envergure, cette méthode permet de traiter plusieurs variables ou critères indépendants.

Huit critères d'évaluation ont d'abord été identifiés, afin de procéder à une analyse. Ces critères ont été pondérés en fonction de leur importance relative (1-faible, 3-moyenne, 5-forte). On reconnaît ainsi que certains critères devraient peser plus lourdement dans la décision du choix d'un site.

Ensuite, pour chacun des trois sites retenus, chaque critère a fait l'objet d'une cotation de la part du groupe de travail (1-médiocre, 3-bon, 5-excellent).

La combinaison de ces deux éléments quantifiés (importance du critère et cotation du site) donne le résultat accordé à un site pour ce critère d'évaluation. L'analyse du **tableau 1** permettra de saisir aisément ces explications quelque peu théoriques.

4.4.3.2 Critères d'évaluation retenus

Interprétation:	Ce critère réfère à la présence de faits marquants et intéressants et à la représentativité du site en ce qui a trait à la thématique.
Cachet naturel:	Ce critère se rapporte à l'aspect naturel du site et conduit à des degrés de contemplation sensorielle (visuelle, auditive, olfactive).
Fragilité:	Ce critère fait ressortir le degré de tolérance du milieu environnant à la présence continue de l'homme de même qu'à l'implantation d'infrastructures. La cote accordée sera d'autant plus basse que le milieu sera fragile.
Services publics:	Ce critère prend en considération la proximité du site des services publics existants (pont surélevé, aqueduc, électricité, etc.).
Visibilité LSP:	Ce critère évalue le degré de facilité pour contempler la raison d'être du centre: le lac Saint-Pierre.
Tourisme MRC:	Ce critère considère le site comme localisation stratégique pour favoriser l'arrêt et l'orientation des touristes dans toute la MRC de Maskinongé.
Marketing visuel:	Ce critère évalue le degré d'attraction visuelle du site pour un touriste circulant sur l'autoroute 40.
Accès aquatique:	Ce critère fait référence à la facilité d'accéder au lac Saint-Pierre, à proximité du site, avec une embarcation légère.

4.4.3.3 Matrice décisionnelle: choix du site

Le **tableau 1** présente les résultats obtenus dans l'évaluation des sites potentiels pour l'implantation du CILSP.

Tableau 1: Choix du site d'implantation

Critères	Importance du critère	A Porte de la Mauricie	B Rivière-du-Loup	C Pte Riv- du-Loup
Interprétation	5	3 (15)	1 (5)	5 (25)
Cachet naturel	5	3 (15)	1 (5)	5 (25)
Fragilité	5	1 (5)	5 (25)	3 (15)
Services publics	5	5 (25)	5 (25)	1 (5)
Visibilité LSP	3	3 (9)	1 (3)	5 (15)
Tourisme MRC	3	3 (9)	5 (15)	5 (15)
Marketing visuel	3	1 (3)	1 (3)	5 (15)
Accès aquatique	1	1 (1)	5 (5)	3 (3)
Total		82	86	118

Tel que le démontre les résultats de cette analyse matricielle, le site de la **Petite Rivière-du-Loup** obtient la meilleure évaluation. La **carte 3** à la page suivante focalise ce secteur.

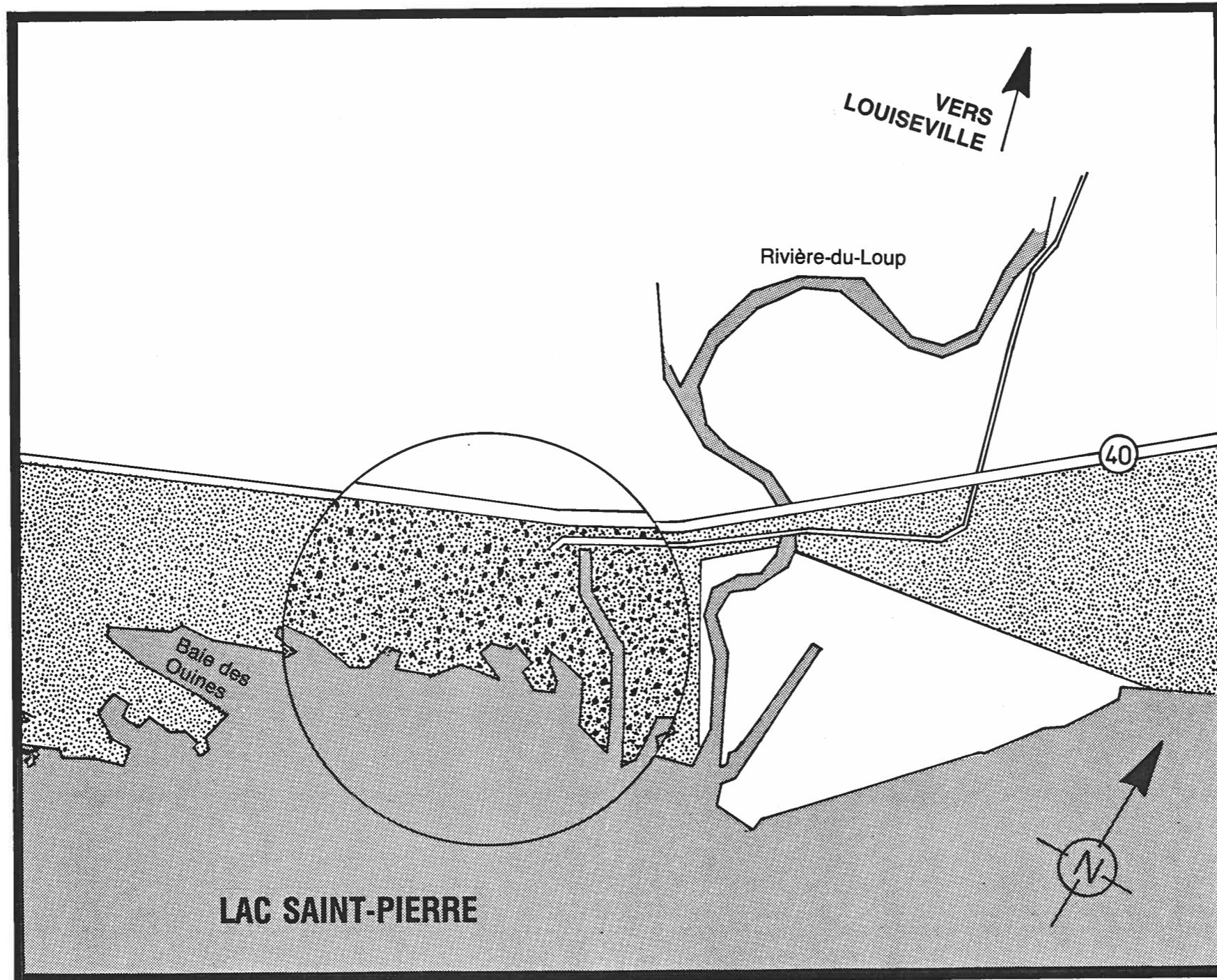
Bien que cette analyse ait été faite le plus objectivement possible, il demeure que certaines contraintes ont été volontairement écartées. Deux d'entre elles pourraient être majeures.

L'une concerne le fait qu'il n'existe pas de voies d'accès pour le viaduc de la 2e avenue Royale environnant les sites B et C. Ce critère n'a pas été retenu car il revient aux instances décisionnelles gouvernementales et du milieu de discuter sur le sujet en vue d'en arriver à une entente.

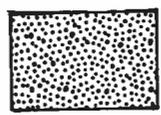
La seconde contrainte réfère à la nouvelle politique du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) concernant les plaines inondables. Celle-ci stipule que, dans la zone dite du grand courant, laquelle s'étend sur tout le territoire susceptible d'être inondé tous les 20 ans, aucun nouvel ouvrage ne sera permis. Cette contrainte ou ce critère n'a pas été retenu pour les fins de l'analyse car, conformément à la mention du MLCP dans son étude du potentiel d'interprétation du patrimoine (MLCP, 1987), "ce sujet devrait faire l'objet de négociations éventuelles entre les deux ministères concernés". Les deux ministères en question sont le MENVIQ et le MLCP.

4.5 CONCEPT D'AMENAGEMENT DES INFRASTRUCTURES EXTERIEURES

Le concept d'aménagement extérieur suggère une intégration harmonieuse des infrastructures à l'environnement du site retenu: la Petite Rivière-du-Loup. Il propose également une planification à plus long terme en donnant une vocation fonctionnelle aux différentes zones de ce site. Il est à noter que le concept suggéré ne propose pas de localisation précise des infrastructures sur ce site. Celle-ci sera conséquente à des études plus poussées sur le terrain.



LOCALISATION (Petite Rivière-du-Loup)



TERRES DU MLCP

LAC SAINT-PIERRE

échelle: 1: 20 000

CARTE 3

Les trois sections suivantes explicitent le concept d'aménagement des infrastructures extérieures présenté à la **carte 4**.

4.5.1 Epicentres d'accueil et d'accessibilité

Le concept d'aménagement extérieur implique deux epicentres, soit deux points de convergence dans l'orientation des visiteurs. L'épicentre d'accueil constitue le point d'arrivée au CILSP pour le visiteur. Il s'agit de la bâtisse où se trouvent la salle d'exposition et les autres pièces discutées à la section 4.2. A cet endroit, le visiteur obtiendra son premier contact; c'est l'accueil.

L'épicentre d'accessibilité concerne l'intégration du visiteur dans le milieu naturel du site de la Petite Rivière-du-Loup et de la région du lac Saint-Pierre. Cet épicentre est en fait une tour d'observation qui permettra une lecture du paysage. Du haut de cette tour, on pourra avoir une vue d'ensemble du site et de ses points d'attraction (sentiers, belvédères, etc.). On pourra également interpréter le paysage de la région du lac Saint-Pierre. Par temps clair, on verra aussi bien le pont de Trois-Rivières que les îles de Berthier et les îles de Sorel.

4.5.2 Vecteurs directionnels

Pour supporter l'épicentre d'accessibilité, il convient d'y associer certaines infrastructures (sentiers surélevés en bois) conditionnées par des vecteurs directionnels. Le principe des vecteurs directionnels s'appuie sur des études effectuées spécialement pour le développement de centres de plein air.

Les sentiers devraient favoriser l'intégration du visiteur dans le milieu au moyen d'une interprétation de passage. Pour une meilleure efficacité de ce principe de locomotion éducative, il convient d'offrir un type de sentier présentant une

circulation en boucle. Ce genre de sentier permet d'ailleurs une intégration plus uniforme du visiteur au milieu naturel.

L'autre forme de sentier est plus orientée vers une destination précise, soit un élément important ou un point de vue très intéressant. Ces vecteurs directionnels devraient être d'assez courte distance, car il est prouvé qu'ils sont moins efficaces pour l'interprétation. (Jean-Claude Jay Rayon, 1981). Evidemment, la localisation de ces deux types de sentier demeure subordonnée à la thématique du CILSP.

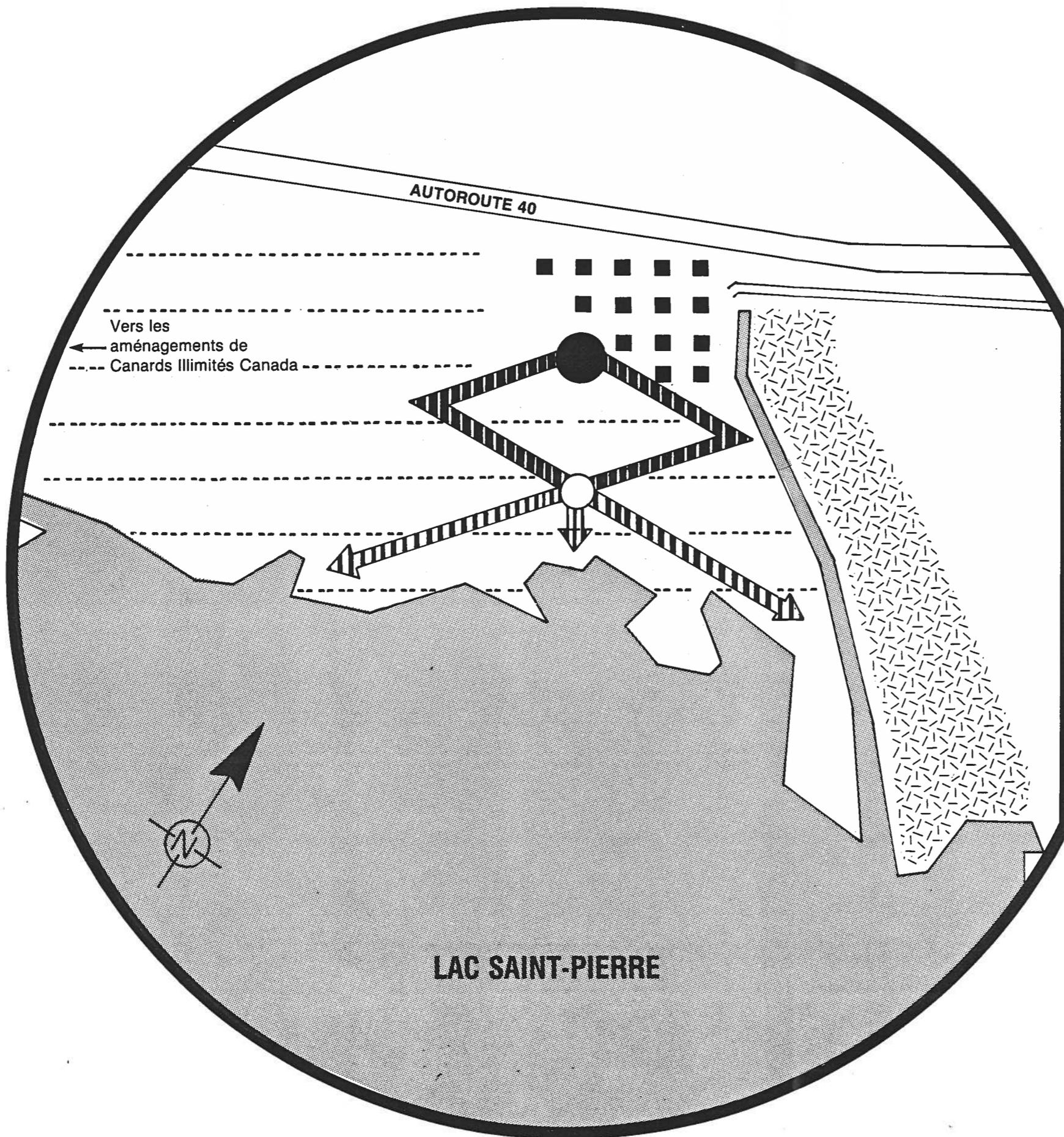
4.5.3 Aires d'utilisation

La détermination d'aires d'utilisation vise principalement à définir la vocation des différentes zones d'un site. Elles amènent ainsi une planification à long terme.

La zone d'ambiance et d'interprétation constitue une aire qu'il convient de protéger de l'utilisation désordonnée de l'homme. Les éléments de cette zone servent d'objet à l'interprétation et d'ambiance générale pour tout le site. Une utilisation intensive ou même modérée de cette zone dégraderait considérablement l'environnement naturel du territoire, ce qui aurait des répercussions néfastes pour le centre.

A l'inverse, la zone de service représente une aire d'utilisation intensive. C'est à cet endroit que se situe le stationnement.

La zone tampon constitue une aire éventuelle où le centre pourrait permettre une certaine expansion de ces infrastructures d'accessibilité.



CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

- ÉPICENTRES**
- ACCUEIL
 - ACCESSIBILITÉ
- VECTEURS DIRECTIONNELS**
- ▨ PÉDESTRE EN BOUCLE
 - ▧ PÉDESTRE VERS DES POINTS DE VUE LACUSTRES
- AIRES D'UTILISATION**
- ▤ ZONE D'AMBIANCE ET D'INTERPRÉTATION
 - ZONE DE SERVICE
 - ▩ ZONE TAMPON

échelle: 1: 6 700

CARTE 4

4.6 LIGNES DIRECTRICES DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL¹

4.6.1 Concept architectural

L'aspect esthétique du centre d'interprétation (bâtisse) devrait faire l'objet d'une recherche spécifique. Son apparence extérieure autant qu'intérieure reflétera l'héritage patrimonial du lac Saint-Pierre et la thématique du CILSP.

Le concept architectural devra prendre en considération l'impact environnemental de ces infrastructures. Dans la mesure du possible, il cherchera donc à limiter les perturbations écologiques.

4.6.2 Caractéristiques générales

Centre d'interprétation (bâtisse)²

Hall d'accueil

- . Capacité de 40 personnes;
- . Kiosque d'accueil et de vente;
- . Kiosque régional d'information et de promotion touristique
- . Décoration accueillante, à l'image du lac Saint-Pierre.

Espace requis: 90 m²

¹ A l'exception de la salle d'exposition, les estimations de capacité d'accueil des pièces de même que leur dimension, ont été évaluées en collaboration avec M. Pierre Héту, architecte.

² Il faudra prévoir un système de climatisation centrale

Salle d'exposition¹

- . Capacité de 50 personnes;
- . Ilôt central de végétation naturelle (40 m²);
- . Puits de lumière;
- . Très bonne aération;
- . Beaucoup de dimension en hauteur pour faire place à la végétation.

Espace requis: 160 m²

Salle d'exhibits

- . Capacité de 30 personnes;
- . Beaucoup d'espace et de rangement;
- . Entretien/nettoyage facile;
- . Equipement de sécurité pour les expériences;
- . Très bon éclairage général.

Espace requis: 55 m²

Salle de vidéographie

- . Capacité de 30 personnes;
- . Très bonne insonorisation;
- . Très bonne vue de la scène;
- . Rangement pour les équipements audio-visuels;
- . Installations fixes pour certains équipements.

Espace requis: 55 m²

¹ Informations fournies par Parcs Canada et IMI.

Bloc administratif

- . Bureau du directeur général (12 m²);
- . Bureau secrétariat (20 m²);
- . Salle de conférence, capacité de 10 personnes (15m²);
- . Salle des animateurs (20 m²);
- . Beaucoup de rangement pour les documents administratifs et les livres de référence;
- . Très bon éclairage général.

Espace requis: 67 m²

Restaurant

- . Capacité de 60 personnes;
- . Concept cafétéria;
- . Vitré afin de pouvoir contempler librement le lac Saint-Pierre;
- . Atmosphère de quiétude, cohérente avec le centre et son emplacement;
- . Terrasse extérieure.

Espace requis: 115 m²

Bloc sanitaire

- . 8 toilettes, 4 lavabos

Espace requis: 35 m²

Total de l'espace requis: 577 m²

**plus: circulation, murs
et cloisons(30%): 173 m²**

**Total de la superficie
du centre d'interprétation: 750 m²**

Système d'évacuation des eaux usées

- . fosse septique;
- . champs d'épuration;
- . capacité de 500 personnes/jour.

Stationnement

- . capacité de 100 voitures et 3 autobus;
- . fait de pierre concassée.

4.7 LIGNES DIRECTRICES DES INFRASTRUCTURES D'ACCESSIBILITE**4.7.1 Considérations architecturales**

Ces infrastructures seront presque totalement en bois traité sous pression. Elles s'harmoniseront au décor naturel du site. Toutes ces structures auront en commun les qualités suivantes: solidité, sécurité et originalité. A l'exception de la tour d'observation, elles répondront au principe de l'accessibilité universelle.

4.7.2 Caractéristiques générales

Tour d'observation

- . Tour de 30 mètres de hauteur¹;
- . Plate-forme au sommet recouverte et pouvant accueillir 30 personnes;
- . Escalier sécuritaire avec paliers;
- . Construction en bois traité sous pression;
- . Fondations adéquates.

Passerelles sur cages

- . Accès universel et annuel;
- . Espace libre à la circulation: 1,83m;
- . Rampes de sécurité;
- . Construction en bois traité sous pression;
- . La hauteur tiendra compte du niveau des eaux en période d'inondation;
- . Longueur approximative: 1,200 mètres.

Belvédères (3)

- . Accès universel et annuel;
- . Capacité de 30 personnes;
- . Construction en bois traité sous pression;
- . La hauteur tiendra compte du niveau des eaux en période d'inondation.

¹ Cette hauteur a été calculée approximativement à partir des tours d'éclairage de l'autoroute 40 (Guy Délisle, ministère des Transports, Shawinigan). Celle-ci s'élève suffisamment au-dessus de la cîme des arbres du lac Saint-Pierre. La hauteur exacte devra être confirmée par une étude technique.

Autres infrastructures

- . Bancs avec accoudoirs
- . Poubelles fixes
- . Panneaux de direction
- . Panneaux d'interprétation.

5. ETUDE DE LA CLIENTELE

5.1 METHODOLOGIE

La présente étude de clientèle a été effectuée à partir de données secondaires provenant de trois sources:

- statistiques et études gouvernementales;
- études du secteur privé;
- données recueillies auprès de centres d'interprétation.

La clientèle touristique potentielle du CILSP a été évaluée à partir de l'achalandage de l'autoroute 40 et selon une fréquentation estimée des résidants dans la MRC de Maskinongé. Cette approche dichotomique s'explique par le fait que la grande majorité des visiteurs provenant de l'extérieur de la MRC afflueront au centre par le biais de l'autoroute 40, alors que les résidants de la MRC utiliseront plutôt les réseaux routiers secondaires.

Faute de données précises quant aux buts des voyages des gens utilisant l'autoroute 40, les résultats de deux études d'écoulement de la circulation effectuées dans la région ont servi pour estimer le nombre de personnes effectuant un voyage de plaisance sur cet axe routier. Une fraction conservatrice de cette clientèle potentielle a été retenue pour déterminer une clientèle espérée.

En outre, les estimations d'achalandage ont été effectuées selon trois périodes au cours d'une année qui correspondent à des attractions différentes. On y retrouve la période d'inondation (avril, mai), la période estivale (juin à septembre) et le reste de l'année (octobre à mars).

Finalement, l'achalandage moyen de cinq centres d'interprétation a été utilisé pour fins de comparaison. Seuls les centres comportant des degrés de

similitude avec le CILSP ont été retenus. Ces degrés ont trait, entre autres, à la proximité de centres urbains importants situés pour la plupart, en plein coeur de la vallée du Saint-Laurent.

5.2 CLIENTELE DES CENTRES D'INTERPRETATION

L'analyse des études existantes et les rencontres auprès de divers centres québécois permettent d'identifier clairement trois types de clientèle: **les touristes, les groupes scolaires et les groupes organisés**. Le **tableau 2** résume les statistiques qui ont été recueillies.

Tableau 2: Clientèle et achalandage des centres d'interprétation en 1986

<u>Centres d'interprétation</u>	<u>Tou- ristes</u>	<u>Sco- laires</u>	<u>Orga- nisés</u>	<u>Total</u>
Centre d'interprétation du Mont Saint-Hilaire*	75,000	18,000	2,000	95,000
Centre éducatif forestier des Laurentides	87,345	2,626	2,504	92,475
Centre éducatif forestier de l'Estrie	52,475	3,616	0	56,091
Centre éducatif forestier Duchesnay	36,199	12,875	5,324	54,398
Centre d'interprétation du lac Boivin	27,578	3,497	2,492	33,567
Moyenne	55,719 (84%)	8,123 (12%)	2,464 (4%)	66,306

Sources: MER, 1986; *communication interpersonnelle

5.3 CLIENTELE DU CILSP

5.3.1 Clientèle touristique

5.3.1.1 Buts des voyages

Les touristes ne voyagent pas tous pour la même raison. Il importe donc de distinguer les buts des voyages afin de mieux cerner une certaine clientèle potentielle.

On peut reconnaître quatre formes principales de tourisme selon les buts poursuivis:

- l'agrément;
- la visite de parents et amis;
- les affaires et congrès;
- les raisons personnelles et autres.

Puisqu'il est le plus susceptible de consommer le produit offert par le centre d'interprétation, l'attention sera davantage portée sur une de ces formes de tourisme: **le tourisme d'agrément**. Cette constatation est importante puisqu'elle élimine implicitement les autres types de tourisme aux fins de l'étude.

5.3.1.2 Tourisme québécois d'agrément au Coeur du Québec

La région du Coeur du Québec vient au quatrième rang des régions touristiques de destination des québécois au Québec pour le tourisme d'agrément. Alors que l'ensemble du Québec connaissait une croissance de 5% à ce niveau entre 1984 et 1986, la région 04 obtenait une augmentation de 32%.

Tableau 3: Principales régions touristiques de destination des voyages d'agrément de plus de 24 heures des touristes québécois au Québec en 1984 et en 1986 (en milliers de voyages-personnes)

Régions touristiques de destination	voyages-personnes		%	
	1984	1986	1984	1986
1. Laurentides	1,179	1,535	21,5	26,6
2. Estrie	866	645	15,8	11,2
3. Québec	571	570	10,4	9,9
4. Coeur du Québec	419	552	7,6	9,6
5. Lanaudière	803	486	14,6	8,4
6. Montréal	315	390	5,7	6,7
Total Québec	5,494	5,778		

source: ministère du Tourisme, 1987

La région du Coeur du Québec est cependant considérée, d'une façon générale, comme une région de passage pour la clientèle touristique, dû au fait qu'elle est traversée par deux autoroutes reliant toutes deux des agglomérations beaucoup plus importantes.

Ce qui semble être une faiblesse pour la région, apparaît plutôt comme une grande opportunité pour la mise en place du CILSP, étant donné l'immense potentiel que représente l'autoroute 40. En guise d'exemple, son achalandage routier à la hauteur de Louiseville atteignait 4,862,165 véhicules en 1986 (André Roy, ministère des Transports, Trois-Rivières).

5.3.1.3 Clientèle touristique potentielle et espérée

Tel que mentionné dans la section **METHODOLOGIE**, la clientèle touristique potentielle et espérée est évaluée à partir de l'achalandage de l'autoroute 40 et selon une fréquentation estimée des résidants de la MRC de Maskinongé.

Achalandage routier de l'autoroute 40

Vu sa situation stratégique en bordure de l'autoroute 40, tel que mentionné au chapitre précédent, le CILSP devrait attirer une proportion importante des touristes d'agrément en direction de Québec et de Montréal.

Il n'existe pas d'étude permettant de déterminer le nombre de véhicules et les occupants effectuant un voyage de plaisance sur cet axe routier. Si l'on se base sur certains diagrammes d'écoulement de la circulation sur les routes du Québec dans la région, la proportion de véhicules ayant un but de voyage de plaisance pourrait être en moyenne de 30% lors de la période estivale (ministère des Transports, 1979). Pour les autres mois de l'année, ce ratio serait évalué à 10%, puisque le nombre de voyages d'agrément est en général trois fois moins élevé qu'en été (ministère du Tourisme, 1985).

Combinée aux statistiques de recensement de la circulation sur l'autoroute 40 pour 1986, la moyenne journalière des véhicules ayant un but de voyage d'agrément serait:

Pour la période estivale (juin à septembre)	Pour la période non estivale (octobre à mai)
16,425 véhicules/jour x 30%	11,763 véhicules/jour x 10%
<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>	<hr style="width: 20%; margin: 0 auto;"/>
4,928 véhicules/jour	1,176 véhicules/jour

Ces moyennes journalières représentent la clientèle touristique potentielle de l'autoroute 40 en nombre de véhicules.

Il semble réaliste d'estimer que 1,5% de ces touristes d'agrément s'arrêteraient au CILSP durant la période estivale (juin à septembre) et lors de la période d'inondation et de halte migratoire printanière (avril, mai).

Pour ce qui est du reste de l'année (octobre à mars), il est fort probable que les touristes d'agrément seront moins enclins à venir visiter le CILSP. En conséquence, le taux serait plutôt évalué à 0,5% de la clientèle potentielle pour cette période de l'année.

Selon ces hypothèses, l'achalandage espéré du CILSP se répartirait donc comme suit:

Pour la période estivale (juin à septembre)		4,928	véhicules/jour
	x	1,5%	
		<u>74</u>	véhicules/jour
	x	2,24	personnes/véh.
		<u>166</u>	personnes/jour
	x	122	jours
		20,252	personnes

Pour la période d'inondation (avril, mai)		1,176	véhicules/jour
	x	1,5%	
		<u>18</u>	véhicules/jour
	x	2,24	personnes/véh
		<u>40</u>	personnes/jour
	x	61	jours
		2,440	personnes

¹ Nombre moyen de passagers par véhicule de plaisance (ministère des Transport, 1979).

Pour le reste de l'année (octobre à mars)	1,176	véhicules/jour
	x 0,5%	
	<u>6</u>	<u>véhicules/jour</u>
	x 2,24	personnes/véh.
	<u>13</u>	<u>personnes/jour</u>
	x 182	jours
	<u>2,366</u>	<u>personnes</u>

Le total annuel serait donc de **25,058** personnes.

Résidants de la MRC de Maskinongé

L'achalandage des résidants de la MRC de Maskinongé peut s'estimer à partir de la clientèle fréquentant le Site des chutes de Sainte-Ursule. Selon l'étude de clientèle effectuée pour ce parc régional par le Conseil des Loisirs de la Mauricie (CLM, 1987), 21% de la clientèle totale proviendrait de la MRC de Maskinongé. Pour la saison 1986, d'avril à octobre, plus de 5,500 visiteurs provenant de la MRC (sur un potentiel de 24,000 habitants) auraient fréquenté le Site des chutes de Sainte-Ursule.

Pour la première année, on pourrait s'attendre à ce qu'au moins **3,500** visiteurs provenant de la MRC effectueront une visite au CILSP. La fréquentation des résidants de la MRC de Maskinongé pourrait se répartir ainsi:

-50% des visiteurs lors de la période estivale (juin à septembre);

-20% lors de la période d'inondation (avril, mai);

-et un autre 30% pour le reste de l'année (octobre à mars).

Au total, autoroute 40 et MRC combinées, l'achalandage touristique annuel du CILSP atteindrait **28,558** personnes. Cette somme s'avère de beaucoup inférieure à la moyenne des cinq centres d'interprétation apparaissant au tableau 2 de 55,719 personnes. Ce rendement modeste est certainement conservateur, surtout si l'on considère le potentiel unique fourni par l'autoroute 40.

De plus, on aurait pu tenir compte de l'achalandage routier touristique de la route 138. Nombre de voyageurs d'agrément utilisent encore cette route particulièrement en été. Le fait de ne pas les avoir considérés dans l'analyse renforce le réalisme des estimations.

5.3.2 Clientèle scolaire

5.3.2.1 Particularité et contrainte du milieu scolaire

La clientèle scolaire est une clientèle qui demande une attention toute particulière. A l'inverse de la clientèle touristique, les groupes scolaires requièrent beaucoup d'encadrement. Ceux-ci se retrouvent non seulement au niveau du contrôle mais aussi au niveau du contenu. En effet, l'approche doit être axée sur l'apprentissage. A ce titre, la visite au centre d'interprétation devrait être un prolongement du cours académique, le CILSP devenant en quelque sorte un laboratoire naturel.

Quel que soit le niveau scolaire, il appert que les contraintes budgétaires soient celles qui priment. Selon une étude de marché effectuée pour le compte du MLCP (UQTR, 1984), il semble que seules les commissions scolaires situées dans un rayon de 50 km soient susceptibles de visiter les aménagements du lac Saint-Pierre. Aux niveaux collégial et universitaire, ce sont davantage les politiques départementales et celles de l'établissement qui conditionnent la quantité et la qualité des sorties académiques.

5.3.2.2 Clientèle scolaire potentielle et espérée

Le **tableau 4** comptabilise la clientèle potentielle pour les quatre niveaux scolaires. Seules les écoles et commissions scolaires situées dans un périmètre de 50 km de la région de Louiseville ont été retenues.

Tableau 4: Résumé de la clientèle scolaire potentielle

<u>Niveaux scolaires</u>	<u>Nombre d'étudiants</u>
Primaire	19,083
Secondaire	8,457
Collégial	1,812
Universitaire	496
	—————
<u>Total</u>	29,848

source: Etude de marché concernant le développement de l'éducation au milieu naturel de la région du lac Saint-Pierre, UQTR, 1986

Théoriquement, la période de fréquentation de cette clientèle s'étend de septembre à juin. En pratique, le centre devrait connaître une période de fréquentation intense au moment de la période d'inondation et de la halte migratoire printanière (avril, mai). La moitié de la clientèle des groupes scolaires pourrait fréquenter le centre durant cette courte période. Il semble réaliste d'avancer que 2,000 élèves effectueront une visite à ce moment. Cette projection tient compte de l'expérience de SARCEL à Baie-du-Febvre.

Près de 1,800 étudiants s'y sont rendus en 1987 et ce, malgré des aménagements élémentaires. Il faut cependant reconnaître que ce résultat est dû au fait de la présence des oiseaux migrateurs en forte concentration dans ce secteur, aidé d'une animation dynamique et soutenue.

La moitié restante de la clientèle scolaire, soit 2,000 élèves, pourrait s'étaler éventuellement sur les mois d'octobre et novembre, ainsi que février et mars.

Au total, le centre pourrait accueillir environ **4,000** étudiants la première année. Ceci représente beaucoup moins que la moyenne des cinq centres du tableau 2 de 8,123 élèves. Cette dernière moyenne est grandement influencée du fait que certains centres sont à proximité de Montréal. Il serait raisonnable de penser qu'après quelques années d'opération, la direction de l'établissement cherchera à accroître sa clientèle en agrandissant son rayon d'action. Dans cet optique, il est possible d'envisager le vaste potentiel de la région de Montréal malgré le fait qu'il se situe en dehors de la limite des 50 km tel que discuté précédemment.

Il est à noter, finalement, que la quasi-totalité de ces 4,000 élèves proviendront des niveaux primaire et secondaire.

5.3.3 Clientèle des groupes organisés

La majorité des groupes organisés font partie du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec. Le répertoire des organismes de loisirs québécois permet d'identifier près d'une dizaine d'associations à thématique associée et trois à thématique non associée qui pourraient être potentiellement intéressées par le CILSP.

Cependant, en ce qui concerne les associations à thématique associée (Club des ornithologues, Fédération de la faune, Fédération québécoise du loisir

photographique, etc.), il est peu probable que la majorité de celles-ci viennent au CILSP dans le cadre de voyages organisés au sens où on l'entend ici c'est-à-dire, avec un autobus nolisé. Il y a davantage de chances que les membres de ces associations fréquentent le centre dans le cadre de voyages d'agrément personnels. Ils seraient ainsi inclus dans la clientèle touristique.

5.3.3.1 Clientèle potentielle et espérée des organismes à thématique non associée

Tel que mentionné précédemment, ce type d'organisme regroupe trois associations provinciales susceptibles de visiter le CILSP. Ces associations sont présentées au **tableau 5**.

Les organisations à thématique non associée pourraient constituer une clientèle intéressante surtout si l'on considère la quantité de personnes membres de l'Age d'Or. La clientèle espérée demeure difficile à évaluer. Il est délicat de s'appuyer sur la moyenne présentée au tableau 2, car les achalandages relatifs varient beaucoup d'un centre à l'autre pour une moyenne générale de 2,464 personnes. Ces variations peuvent s'expliquer par au moins deux facteurs. D'une part, il faut considérer que cette clientèle est fortement sollicitée pour participer à toutes sortes d'activités; et d'autre part, la fréquentation demeure en grande partie conditionnelle au caractère universel des infrastructures.

Tableau 5: Clientèle potentielle des organismes à thématique non associée située dans un rayon de 80 km du lac Saint-Pierre

<u>Organismes</u>	<u>Membres</u>
Fédération du guidisme et scoutisme	5,109
Fédération de l'Age d'Or	41,000
Association de loisir pour handicapés	3,000
Total	49,109

source: Etude de marché concernant le développement de l'éducation au milieu naturel de la région du lac Saint-Pierre, UQTR, 1986.

Tenant compte de ces considérations et des consultations effectuées auprès du CLM, il semble qu'il serait possible d'obtenir un rendement nettement supérieur à la moyenne considérée. Les estimations avancées pour cette clientèle seraient de l'ordre de 7,000 personnes annuellement. De plus, on suppose que cette clientèle pourrait se répartir de manière assez uniforme tout au long de l'année.

5.3.4 Synthèse de l'achalandage

Le **tableau 6** ventile sur une base mensuelle les estimations d'achalandage de chacune des clientèles discutées précédemment.

Tableau 6: Estimation d'achalandage du CILSP selon le type de clientèle et par mois

Mois	Touristes	Groupes scolaires	Groupes organisés	Total
Janvier	582	0	595	1,177
Février	526	500	535	1,561
Mars	582	500	595	1,677
Avril	1,544	1,300	575	3,419
Mai	1,595	700	595	2,890
Juin	5,410	0	575	5,985
Juillet	5,591	0	595	6,186
Août	5,591	0	595	6,186
Septembre	5,410	0	575	5,985
Octobre	582	500	595	1,677
Novembre	563	500	575	1,638
Décembre	582	0	595	1,177
Total	28,558 (72%)	4,000 (10%)	7000 (18%)	39,558

Selon ces résultats, le CILSP connaîtrait une période d'activités accrue durant toute la saison estivale. Les mois d'avril et mai, moins importants au niveau quantitatif, représentent néanmoins une période d'activités intense. Ceci s'explique par le fait que la clientèle scolaire, environ 50 élèves par jour pour cette période, demandera un encadrement complet de la part des animateurs.

5.4 PROFIL DU VISITEUR

D'une manière générale, on sait que la clientèle touristique représenterait près de 75% de la clientèle totale. Il convient donc d'essayer de tracer les grandes lignes se rattachant à cette clientèle.

5.4.1 Provenance de la clientèle touristique

Basée sur l'étude concernant le profil des usagers du Site des chutes de Sainte-Ursule (CLM, 1987), une personne sur deux (52%) proviendrait de la Mauricie. Parmi les gens provenant de l'extérieur de la région, 40% auraient pour origine la région de Montréal. Enfin, moins de 1% de la clientèle viendrait de l'extérieur du Québec.

Bien que l'on ne puisse affirmer que la provenance de la clientèle du CILSP s'apparentera à cette répartition, ces évaluations fournissent une information intéressante.

5.4.2 Age des touristes québécois d'agrément voyageant au Québec

Cette coordonnée est très importante puisque, d'une part, elle oriente les activités et la forme d'encadrement des animateurs, et, d'autre part, elle permet de déterminer une structure de prix pour l'admission.

Selon certaines études gouvernementales (ministère du Tourisme, 1985), l'âge des touristes québécois d'agrément voyageant au Québec s'établirait de la façon suivante:

enfants de moins de 15 ans	17,2%
adultes (incluant adolescents de 15 ans et plus)	82,8%

On peut donc conclure que l'on retrouve un enfant pour cinq adultes chez les touristes québécois d'agrément.

5.4.3 Durée et moment des visites

Selon l'étude sur le profil des usagers du Site des chutes de Sainte-Ursule (CLM, 1987), la durée moyenne des visites serait de deux heures. Ceci signifie que la rotation journalière de la clientèle peut aisément atteindre un ratio de trois et même quatre.

En supposant que les visites soient de l'ordre de 50% en semaine et de 50% les fins de semaine, la fréquentation journalière moyenne pour la période la plus intense s'évaluerait à:

en semaine	130 personnes/jour
les fins de semaine	315 personnes/jour

Ces données constituant des moyennes, les journées records pourraient possiblement atteindre le cap des 500 à 600 personnes par jour.

5.5 STRUCTURE TARIFAIRE

5.5.1 Tarification de la clientèle touristique

La détermination du coût d'admission s'appuie sur deux facteurs principaux. Une première portion est basée sur la tarification d'autres centres d'interprétation, parcs régionaux et nationaux. A cette partie s'ajoute une majoration justifiée par la qualité exceptionnelle de la salle d'exposition qui, à elle seule, méritera le déplacement des visiteurs.

Les prix d'admission envisagés sont les suivants:

adultes	2,50\$
enfants (moins de 15 ans)	1,50\$

Connaissant la répartition de l'âge des voyageurs québécois d'agrément se déplaçant au Québec, on peut définir un prix moyen pour la clientèle touristique. Celui-ci serait de:

$$82,8\% \times 2,50\$ + 17,2\% \times 1,50\$ = 2,33\$$$

5.5.2 Tarification de la clientèle des groupes scolaires

Le coût par étudiant s'appuie sur le tarif exigé par d'autres centres d'interprétation. Le montant plus élevé s'explique par le fait que la préparation et l'adaptation des trousseaux pédagogiques aux programmes scolaires entraînent des coûts, et par le fait que cette clientèle requiert un encadrement complet durant toute la visite.

Le prix envisagé est de **3,50\$**

5.5.3 Tarification de la clientèle des groupes organisés

Cette clientèle demandera elle aussi un encadrement complet de la part des animateurs du CILSP. Il faut cependant souligner que celle-ci profite généralement de tarifs spéciaux. En conséquence, la tarification se situerait entre celle exigée pour la clientèle touristique adulte et enfant.

Le tarif envisagé est de **2,00\$**

6. CADRE ADMINISTRATIF

6.1 COUT D'IMPLANTATION DU CENTRE D'INTERPRETATION

Cette section fait état de l'ensemble des coûts inhérents à la réalisation du projet. Ceux-ci découlent directement des résultats obtenus aux chapitres de l'étude de la clientèle et du concept d'aménagement. Il ne faut pas confondre les coûts d'implantation au coût total du projet. Celui-ci sera obtenu avec l'ajout du fonds de roulement (voir section 6.4).

6.1.1 Estimation budgétaire préliminaire des infrastructures d'accueil

Centre d'interprétation (bâtisse) 750 m ² @ 650\$/m ²	487,500\$
Système d'évacuation des eaux usées	120,000
Stationnement de gravier	<u>100,000</u>
Coût total des infrastructures d'accueil	707,500\$

(source: Pierre Héту, architecte)

6.1.2 Estimation budgétaire préliminaire des infrastructures d'accessibilité

Tour d'observation	120,000\$
Passerelles sur cages 1200 m @ 200\$/m	240,000
Belvédères	30,000
Autres infrastructures	<u>20,000</u>
Coût total des infrastructures d'accessibilité	410,000\$

(source: Pierre Héту, architecte)

6.1.3 Estimation budgétaire préliminaire pour la conception et la réalisation de la salle d'exposition

Ilôt de végétation naturelle, exhibits d'exposition, jeux interactifs et éducatifs, système sonore ...	200,000\$
Conception et réalisation	100,000
Coût total de la salle d'exposition (sources: Parcs Canada, IMI)	300,000\$

6.1.4 Estimation budgétaire préliminaire des ameublements, équipements et accessoires

Hall d'accueil

Ameublement

Chaises, comptoir, éléments d'exposition et de vente

(source: Boisselier enr.) 10,000\$

Salle d'exhibits

Ameublement

Tables de travail, comptoirs, lavabos, armoires...

(source: Boisselier enr.) 22,000\$

Accessoires

Microscope binoculaire, aquariums ouverts, terrarium, lunettes d'approche...

(source: Canlab, division de distribution Mc Gaw Ltée.) 28,000

50,000\$

Salle de vidéographie**Ameublement**

Fauteuils, tables, tableau	8,500\$
----------------------------	---------

Matériel audio-visuel

Téléviseur, magnétoscopes, caméras,
écrans, projecteurs, système de son...

(source: Reynald Rivard, UQTR)

20,000

<u>28,500\$</u>

Bloc administratif**Ameublement**

Bureaux (5), fauteuils (5),
chaises (15), étagères et classeurs,
table de conférence, équipement
téléphonique (3 postes VANTAGE)

(sources: IKEA 1987, Bell Canada)

10,000\$

Equipement

Système informatique complet
(source: Micromédica)

5,000

<u>15,000\$</u>

Restaurant

Ameublement et accessoires
d'hôtellerie, décoration

(source: Laroche et Monas)

60,000\$

Ameublement pour la terrasse

(source: Les Jardins Gaétan Chassé)

6,500

<u>66,500\$</u>

**Coût total des ameublements,
équipements et accessoires**

170,000\$

6.2 ANALYSE DE LA RENTABILITE

La présente analyse de rentabilité opérationnelle a été faite pour les trois premières années d'activités du centre d'interprétation.

6.2.1 Revenus

6.2.1.1 Revenus d'admission

En combinant les résultats d'achalandage et de structure tarifaire présentés aux sections 5.3.4 et 5.5., on obtient les revenus annuels d'admission du CILSP.

Touristes	28,558 visiteurs	x 2,33\$ =	66,540\$
Groupes scolaires	4,000 visiteurs	x 3,50\$ =	14,000
Groupes organisés	7,000 visiteurs	x 2,00\$ =	<u>14,000</u>
Total des revenus d'admission			94,540\$

6.2.1.2 Revenus de restauration¹

L'estimation de ces revenus s'appuie sur l'expérience des bases de plein air. Il semble que celles-ci obtiennent les résultats suivants:

75 % des visiteurs prennent un repas au prix moyen de 5,00\$.

Tenant compte du fait que la durée des visites dans les centres de plein air dépasse généralement deux heures et afin de rendre l'analyse plus conservatrice, les revenus de restauration seront basés sur des paramètres de 60 % et de 5,00\$. On supposera également que seule la clientèle touristique prendra

¹ On suppose que le restaurant n'opérerait que pour la période la plus rentable financièrement, soit de mai à septembre

prendra des repas au CILSP. En conséquence, les revenus de restauration estimés seraient:

$$60 \% \times 23,597 \text{ visiteurs} \times 5,00\$/\text{visiteur} = \mathbf{70,791\$}$$

6.2.1.3 Revenus du kiosque de vente

Ces revenus sont estimés à partir de l'expérience d'autres centres. Encore une fois et pour les mêmes raisons, seule la clientèle touristique a été considérée.

$$28,558 \text{ visiteurs} \times 1,00\$/\text{visiteur} = \mathbf{28,558\$}$$

6.2.2 Frais d'exploitation

6.2.2.1 Salaires

En tenant compte du concept proposé et de l'achalandage anticipé, le CILSP opérerait avec un personnel de base de quatre personnes. Ces postes sont considérés comme annuels (A), alors que les autres seront saisonniers ce qui signifie que ces personnes seront engagées pour la période intensive des activités du centre. Ces postes saisonniers seront rémunérés sur une base horaire (H). D'autres postes subventionnés par des programmes gouvernementaux d'emploi pourront s'ajouter en période d'activités accrue.¹

Administration

Directeur général	25,000\$ (A)
Secrétaire-comptable (demi-temps)	<u>7,500 (A)</u>
	32,500\$

¹ Les postes mentionnés'adressent tant aux femmes qu'aux hommes. Le masculin n'a été utilisé que pour alléger le texte.

Interprétation et accueil

Animateur permanent	20,000\$	(A)
Animateurs saisonniers (6 mois)	16,000	(H)
Préposé à l'accueil	<u>15,000</u>	<u>(A)</u>
	51,000\$	

Restauration (saisonnier, 5 mois)

Cuisinier	8,500\$	(H)
Aide-cuisinier	5,500	(H)
Plongeur	4,200	(H)
Préposé au comptoir	<u>5,000</u>	<u>(H)</u>
	23,200\$	
Total de la masse salariale	106,700\$	

6.2.2.2 Avantages sociaux

	Annuel (A) <u>(%)</u>	Horaire (H) <u>(%)</u>
Vacances	4,00	4,00
Assurance-maladie	3,22	3,22
Assurance-chômage	3,29	3,29
R.R.Q.	1,90	1,90
Jours fériés	0	4,00
C.S.S.T.	<u>1,00</u>	<u>1,00</u>
	13,41 %	17,41 %
Masse salariale	67,500\$	39,200\$
	<u>x 13,41%</u>	<u>x 17,41%</u>
	9,052\$	6,825\$
Total des avantages sociaux	15,877\$	

6.2.2.3 Autres frais d'exploitation

Frais de voyage et de formation du personnel	
Frais: véhicule, repas, hébergement	4,000\$
Frais: séminaires, cours, congrès	<u>1,200</u>
	5,200\$
Dépenses de bureau	
Papeterie, accessoires, café...	3,500
Dépenses reliées à la programmation	5,000
Taxes municipales (Basées sur le coût des infrastructures)	
1,117,500\$ x 1,05\$/100\$ d'évaluation	11,738\$
Assurances	6,600
Dépenses de restaurant (coût des marchandises)	
Coût estimatif des repas: 33% des revenus	
70,791\$ x 33%	23,361
Dépenses du kiosque de vente	
Coût estimatif: 45% des revenus	
28,558\$ x 45%	12,851
Entretien ménager	
Sous-traitance	10,000\$
Produits sanitaires	<u>7,000</u>
	17,000\$
Entretien équipement et bâtisse	
1/2 de 1% du coût des infrastructures	
1,117,500\$ x 0,5%	5,588
Chauffage et électricité	10,500

1 2 0

Téléphone	3,000\$
Publicité et matériel promotionnel Coût estimatif: 5% du chiffre d'affaires 193,889\$ x 5%	9,695
Honoraires professionnels	4,000
Intérêts sur emprunt à long terme ¹	18,211\$
Remboursement de capital	9,890
Frais bancaires	200
Divers, dépenses imprévues	<u>3,000</u>
Total des autres frais d'exploitation	149,334\$

6.2.3 Budget de caisse

Pour établir le budget de caisse du CILSP, il a été nécessaire de poser certaines hypothèses:

-Le temps idéal pour débiter la construction de la bâtisse et des infrastructures extérieures serait normalement après la période d'inondation printanière. Il faudrait compter, si tout va bien, entre trois et quatre mois pour compléter cette importante phase de construction.

¹ Il a été pris pour acquis que le CILSP contribuerait au financement pour environ 10% du projet . Pour les fins de l'analyse, le coût total des ameublements, équipements et accessoires au montant de 170,000\$ a été retenu. Ce montant est capitalisé sur une période de 10 ans au taux mensuel de 11%. (voir section 6.1.9)

Tableau 7: Budget de caisse, an 1

	PRE OUVERTURE												TOTAL	
	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL		MAI
REVENUS														
Admission														
Touristes	\$0	\$12,605	\$13,027	\$13,027	\$12,605	\$1,356	\$1,312	\$1,356	\$1,356	\$1,226	\$1,356	\$3,598	\$3,716	\$66,540
Gr. scolaires	0	0	0	0	0	1,750	1,750	0	0	1,750	1,750	4,550	2,450	14,000
Gr. organises	0	1,150	1,190	1,190	1,150	1,190	1,150	1,190	1,190	1,070	1,190	1,150	1,190	14,000
Restauration	0	16,230	16,773	16,773	16,230	0	0	0	0	0	0	0	4,785	70,791
Kiosque de vente	0	5,410	5,591	5,591	5,410	582	563	582	582	526	582	1,544	1,595	28,558
Total	\$0	\$35,395	\$36,581	\$36,581	\$35,395	\$4,878	\$4,775	\$3,128	\$3,128	\$4,572	\$4,878	\$10,842	\$13,736	\$193,889
DEPENSES														
Salaires	\$5,083	\$12,932	\$12,932	\$12,932	\$12,932	\$5,625	\$5,625	\$5,625	\$5,625	\$5,625	\$5,625	\$8,290	\$12,932	\$111,783
Avantages sociaux	682	2,027	2,027	2,027	2,027	754	754	754	754	754	754	1,217	2,027	16,558
Frais de voy.& formation	433	433	433	433	434	433	434	433	434	433	433	434	433	5,633
Telephone	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3,250
Publicite	4,844	2,422	0	0	0	0	0	0	0	0	2,429	0	0	9,695
Taxes municipales		0	0	0	3,913	0	0	0	3,912	0		0	3,913	11,738
Assurances		6,600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6,600
Entretien menager		2,770	2,514	2,514	2,438	707	686	707	707	645	707	1,283	1,322	17,000
Honoraires professionnels		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,000	4,000
Entretien equip./bat.		466	466	465	466	466	465	466	466	465	466	466	465	5,588
Depenses de bureau	292	292	292	291	292	292	291	292	292	291	292	292	291	3,792
Depenses de programmation		417	417	416	417	417	416	417	417	416	417	417	416	5,000
Depenses de restaurant		5,356	5,535	5,535	5,356	0	0	0	0	0	0	0	1,579	23,361
Depenses kiosque vente		2,435	2,516	2,516	2,435	262	253	262	262	237	262	693	718	12,851
Chauffage & elect.		222	222	222	608	1,006	1,006	1,793	1,793	1,793	1,006	607	222	10,500
Remboursement capital		850	858	866	783	791	798	805	813	820	828	835	843	9,890
Interets emprunt l.t.		1,491	1,483	1,476	1,558	1,551	1,544	1,537	1,529	1,522	1,514	1,507	1,499	18,211
Frais bancaires		17	17	17	17	17	16	16	16	16	17	17	17	200
Divers		250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3,000
Total	\$11,584	\$39,230	\$30,212	\$30,210	\$34,116	\$12,821	\$12,788	\$13,607	\$17,520	\$13,517	\$15,250	\$16,558	\$31,177	\$278,650
EXCEDENT MENSUEL (DEFICIT) DES REVENUS SUR LES DEPENSES														
	\$(11,584)	\$(3,835)	\$6,369	\$6,371	\$1,219	\$(7,943)	\$(8,013)	\$(10,479)	\$(14,392)	\$(8,945)	\$(10,372)	\$(5,716)	\$(17,441)	
EXCEDENT(DEFICIT) CUMULATIF														
	\$(11,584)	\$(15,419)	\$(9,050)	\$(2,679)	\$(1,460)	\$(9,403)	\$(17,416)	\$(27,895)	\$(42,287)	\$(51,232)	\$(61,604)	\$(67,320)	\$(84,761)	\$(84,761)

serait à la page suivante. On a supposé une croissance de l'achalandage de 25%. Ce facteur de croissance apparaît réaliste lorsque l'on considère l'augmentation de 31% que les centres éducatifs forestiers (9) et leurs organismes collaborateurs (7) ont connu entre 1985 et 1986 (MER, 1986). De plus, il a été pris en considération un taux d'inflation annuel de 5%.

1 2 3

L'engagement du personnel ne sera possible que lorsque la bâtisse sera construite. C'est ainsi que le directeur général, le secrétaire-comptable (demi-temps) et l'animateur permanent pourront être engagés. Il serait souhaitable que ces personnes soient embauchées un mois avant l'ouverture prévue en juin, là même où l'achalandage serait à son meilleur. Le cuisinier entrera également en fonction un mois avant l'ouverture du centre. L'Institut d'hôtellerie du Québec pourrait fournir la personne requise (ex: stagiaire) en fonction des besoins du CILSP.

- Afin de mieux répartir les dépenses engendrées par le travail des employés ci-haut mentionnés, la première année financière a été répartie sur 13 mois. Les autres années connaîtront des périodes normales de 12 mois. Cela signifie que, pour la première année, certains frais d'exploitation (salaires, avantages sociaux, frais de voyage, dépenses de bureau) seront supérieurs aux frais annuels de la section 6.2.2.

1 2 3

Tel que le démontre le budget de caisse prévisionnel, il appert que le CILSP connaîtrait un déficit de l'ordre de 83,000\$ lors de la première année d'opération. L'engagement du personnel ne sera possible que lorsque la bâtisse sera construite. C'est ainsi que le directeur général, le secrétaire-comptable (demi-temps) et l'animateur permanent pourront être engagés. Il serait souhaitable que ces personnes soient embauchées un mois avant l'ouverture prévue en juin, là même où l'achalandage serait à son meilleur.

6.2.4 Etats des résultats prévisionnels

Le cuisinier entrera également en fonction un mois avant l'ouverture du centre. L'Institut d'hôtellerie du Québec pourrait fournir la personne requise (ex: stagiaire) en fonction des besoins du CILSP. Sur la base des données présentées aux sections précédentes, les états des résultats du CILSP pour les trois premières années seraient tels qu'ils apparaissent à la page suivante.

On a supposé une croissance de l'achalandage de 25%. Ce facteur de croissance apparaît réaliste lorsque l'on considère l'augmentation de 31% que les centres éducatifs forestiers (9) et leurs organismes collaborateurs (7) ont connu entre 1985 et 1986 (MER, 1986). De plus, il a été pris en considération un taux d'inflation annuel de 5%.

- Afin de mieux répartir les dépenses engendrées par le travail des employés ci-haut mentionnés, la première année financière a été répartie sur 13 mois. Les autres années connaîtront des périodes normales de 12 mois. Cela signifie que, pour la première année, certains frais d'exploitation (salaires, avantages sociaux, frais de voyage, dépenses de bureau) seront supérieurs aux frais annuels de la section 6.2.2.

Tel que le démontre le budget de caisse prévisionnel, il appert que le CILSP connaîtrait un déficit de l'ordre de 83,000\$ lors de la première année d'opération.

6.2.4 Etats des résultats prévisionnels

Sur la base des données présentées aux sections précédentes, les états des

CILSP
Etats des résultats prévisionnels
pour les trois premières années

REVENUS	<u>An 1</u>	<u>An 2</u>	<u>An 3</u>
Admission	94,540\$	124,235\$	162,977\$
Restauration	70,791	92,915	121,898
Kiosque de vente	<u>28,558</u>	<u>37,482</u>	<u>49,084</u>
Total des revenus	193,889\$	254,632\$	333,959\$
FRAIS D'EXPLOITATION			
Salaires	111,783\$	112,035\$	117,637\$
Avant. sociaux	16,558	16,670	17,504
Frais voyage/formation	5,633	5,460	5,733
Téléphone	3,250	3,150	3,308
Publicité	9,695	2,732	16,698
Taxes municipales	11,738	12,324	12,941
Assurance	6,600	6,930	7,277
Entretien ménager	17,000	17,850	8,742
Honoraires prof	4,000	4,200	4,410
Entretien équip./bât.	5,588	5,867	6,161
Dépenses de bureau	3,792	3,675	3,859
Dépenses programmation	5,000	5,250	5,513
Dépenses de restaurant	23,361	30,662	40,226
Dépenses du kiosque	12,851	16,866	22,088
Chauffage/électricité	10,500	11,025	11,576
Remboursement capital	9,890	11,034	12,311
Intérêts emprunt l.t.	18,211	17,067	15,790
Frais bancaires	200	210	221
Divers	<u>3,000</u>	<u>3,150</u>	<u>3,308</u>
Total des frais	278,650\$	296,157\$	325,303\$
Bénéfice (déficit) net	(84,761\$)	(41,525\$)	8,656\$

Selon ces évaluations, le CILSP pourrait obtenir une légère marge de manoeuvre à la troisième année. Les profits réalisés seront vite réinvestis dans l'entreprise, afin de s'assurer un continuel renouvellement des exhibits d'interprétation et des activités.

6.3 FONDS DE ROULEMENT

Afin de permettre au CILSP d'opérer sans avoir à effectuer constamment des emprunts à court terme pour financer les déficits temporaires des premières années, il convient d'ajouter aux coûts d'implantation du centre un certain montant d'argent. C'est ce que l'on appelle le fonds de roulement.

Puisque le centre n'atteindrait une rentabilité qu'à la troisième année, il importe de combler les deux premiers déficits d'opération qui s'élèveraient respectivement à 84,761\$ et à 41,525\$ pour un total de 126,286\$. Pour la troisième année, il semble que le centre pourrait s'autosuffire financièrement, dans une faible mesure, il faut le reconnaître.

Afin d'augmenter la marge de manoeuvre des dirigeants du CILSP, il serait souhaitable d'ajouter à ce montant de 126,286\$, un «coussin budgétaire» de l'ordre de 20%.

Le fonds de roulement ainsi calculé s'élèverait aux environs de **155,000\$**. Cette augmentation marginale dans le coût du projet assurerait une certaine souplesse financière au CILSP.

6.4 COUT DU PROJET

Cette section constitue l'aboutissement financier de toute l'étude de faisabilité. Le coût du projet inclut tous les coûts nécessaires à la mise en marche du projet. Ceux-ci se composent des coûts d'implantation (voir section 6.1) et des besoins en fonds de roulement.

Infrastructures d'accueil	707, 500\$	
Infrastructures d'accessibilité	<u>410.000</u>	
	1,117,500\$	
plus: honoraires de l'architecte pour la conception et la supervision (10 %)	<u>111.750</u>	
Coût total de la construction		1,229,250\$
Ameublements, équipements et accessoires	170,000\$	
Salle d'exposition	300,000	
Fonds de roulement	<u>155.000</u>	
COUT TOTAL DU PROJET		1,854,250\$

6.5 STRUCTURE DE FINANCEMENT

La répartition du financement du coût total du projet du CILSP n'est qu'hypothétique. Elle servira de base de discussion aux divers intervenants impliqués par ce dossier.

FONDS LAPRADE 50% du coût du projet	927,125\$
OPDQ et/ou MLCP 40% du coût de la construction et de la salle d'exposition	611,700
Emprunt à long terme du CILSP	170,000
Participation du milieu	<u>145,425</u>
COÛT TOTAL DU PROJET	1,854,250\$

6.6 STRUCTURE ADMINISTRATIVE

6.6.1 Organigramme

La structure «line-staff» présentée à la **figure 5** est la structure organisationnelle la plus répandue de nos jours dans les entreprises de moyenne et de grande dimension. C'est ce type de structure qui s'adapte le mieux au CILSP, puisqu'il permet d'associer certains postes (secrétaire-comptable) et comités «ad hoc» ayant davantage un rôle conseil.

La division des secteurs se justifie par la cohérence intrinsèque des objectifs spécifiques sous-entendus à chacun.

6.6.2 Composition du Conseil d'administration

Le choix des représentants entrant dans la composition du Conseil d'administration s'appuie sur le lien des organismes avec le CILSP. Les représentants sont donc sélectionnés selon leur appartenance aux groupes suivants:

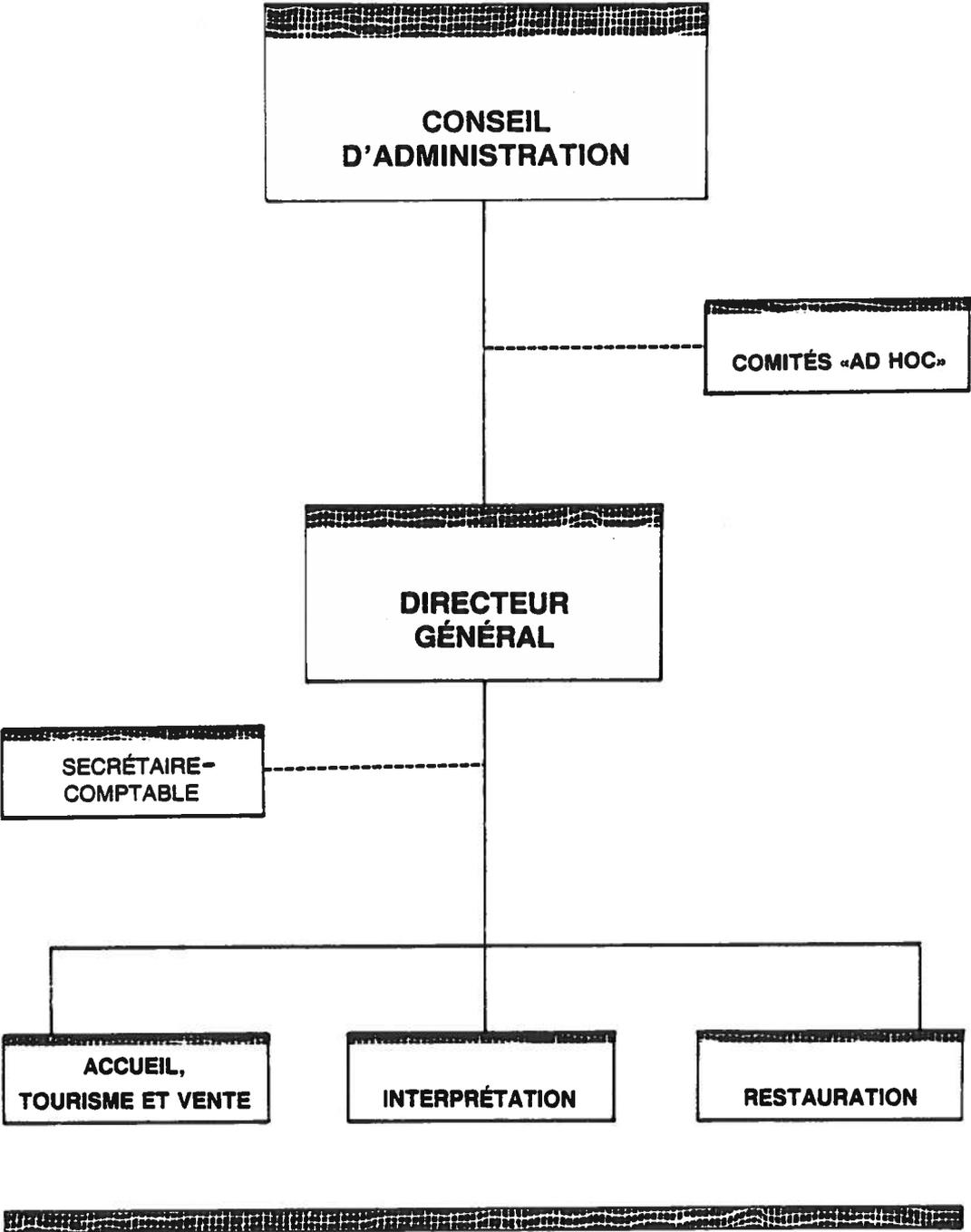
1° promoteurs du dossier;

2° gestionnaires du développement du territoire;

3° organismes concernés directement par les retombées ou le rayonnement du centre;

4° organismes oeuvrant dans les domaines de l'interprétation et/ou de la nature.

Figure 5: STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



6.6.3 Les comités «ad hoc»

Ce genre de comité s'intègre avec souplesse dans la structure organisationnelle. Comme «ad hoc» signifie **qui convient à la situation**, ceux-ci émergeront et seront dissous selon les besoins du centre d'interprétation. En principe, ces comités naîtront pour remplir un objectif précis et leur mandat sera d'une période temporaire mais indéterminée. Les comités «ad hoc» peuvent revêtir diverses formes:

- . comités d'orientation
- . comités consultatifs
- . comités de recherche

Utilisés à bon escient, ces comités viendront enrichir le CILSP dans son ensemble.

CONCLUSION

L'idée de l'implantation d'un centre d'interprétation en bordure du lac Saint-Pierre fait l'objet, depuis plusieurs années, d'une préoccupation commune entre les instances gouvernementales et les intervenants du milieu.

Le présent ouvrage a voulu préciser, de par ses composantes, la faisabilité ou non d'implanter un tel équipement dans la MRC de Maskinongé. Les résultats obtenus dans cette étude semblent indiquer qu'il serait possible de réaliser le projet en question et d'en arriver à une rentabilité dans des délais raisonnables.

Il est primordial que les instances gouvernementales supérieures, fédérales et provinciales, participent au financement des infrastructures dans une proportion similaire à celle proposée. Il importe également que le milieu régional contribue au plan des ressources financières et humaines afin de définir un produit de qualité, tel que suggéré dans ce document.

En terminant, il s'avère opportun que la présente étude de faisabilité permette, d'abord et avant tout, de regrouper les instances décisionnelles locales et régionales en vue de discuter de ces résultats et de dégager, le cas échéant, des recommandations susceptibles de faire avancer le débat et éventuellement d'en arriver à une décision basée sur la concertation des milieux concernés.

BIBLIOGRAPHIE: références générales et spécifiques

ASSOCIATION QUEBÉCOISE D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE. (1983). Concept d'interprétation du patrimoine. Sainte-Foy, Québec.

ASSOCIATION TOURISTIQUE DU COEUR DU QUÉBEC. (1986). Plan régional de développement touristique du Coeur du Québec: Mauricie, Bois-Francs et Centre du Québec. Roche Ltée.

CANARDS ILLIMITES CANADA.(1982). L'histoire de Canards illimités Canada. Québec.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT. (1985). Avis complémentaire sur la protection des terres alluviales du lac Saint-Pierre. Québec.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT. (1984). Avis sur la protection des terres alluviales du lac Saint-Pierre. Québec.

CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAURICIE (1987). Profil des usagers individuels et familiaux, 1986: Site des chutes de Saint-Ursule. Trois-Rivières.

CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAURICIE (1983). Guide des intervenants du lac Saint-Pierre. Trois-Rivières.

CONSEIL REGIONAL DE CONCERTATION ET D'ACTION. (1985). La région 04 en 1985: profil économique. Trois-Rivières.

CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE. (1987). Etude de potentiel archéologique de la région du lac Saint-Pierre. Montréal. ARKEOS.

CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE. (1985). Effort et succès de la pêche commerciale au verveux au lac Saint-Pierre en 1983. Trois-Rivières.

CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE ET MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1983). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre: consultation publique, synthèse des mémoires. Montréal-Trois-Rivières.

ENVIRONNEMENT CANADA. (1987). Importance de la sauvagine au lac Saint-Pierre. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA. (1987). Le Saint-Laurent: un lieu de rencontre pour la sauvagine. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA. (1985). Sensibilité à l'acidification des lacs du Bouclier Canadien: analyse et interprétation de données géologiques et biophysiques de 158 versants du sud du Québec. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA. (1985). Sensibilité de l'écosystème aux précipitations acides du Québec. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA. (1973). Projet d'implantation d'une réserve nationale de la faune aux îles de Sorel.

ENVIRONNEMENT CANADA et al. (1983). Abondance, distribution et chronologie de migration des oiseaux aquatiques au lac Saint-Pierre. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA; SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. (1980). Les milieux humides. Région du Québec.

ENVIRONNEMENT CANADA; SERVICE CANADIEN DE LA FAUNE. (1979). Série documentaire sur la faune. Région du Québec.

GRAVEL, R. (1984). Sites culturels et patrimoniaux. Louiseville. Projet "Prime touristique" de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé.

LAVALLEE, FRANCINE. LAROCHE, M.(1982). Scénario vert réalisé pour le Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin. Mémoire de diplôme d'études collégiales du CEGEP de Granby.

MELANCON, CLAUDE. (1973). Les poissons de nos eaux. Ed. du Jour, 4ième édition. Montréal.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES. (1986). Etude sur la perception des centres éducatifs forestiers par la population québécoise. Québec.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES. (1986). "Statistiques 1985-86". Québec.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES. (1984). Guide de construction en milieu naturel.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES. (1984). Plan d'éducation du Centre éducatif forestier de Parke. Québec.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC. (1985). Le Saint-Laurent, une ressource omniprésente dans la région de Trois-Rivières. Québec.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUEBEC. (1985). Les rivières de la région nord du lac Saint-Pierre: une ressource à protéger. Québec.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. (1983). Mille et une raisons de protéger les rives et le littoral. Montréal.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES et al. (1986). Modalités d'intervention en milieu forestier. Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUÉBEC.(1987). Allez-voir comme c'est beau. Québec.

MINISTÈRE DES TERRES ET FORETS. (1973). Normes relatives à l'établissement et à l'opération de centres d'interprétation de la nature au Québec. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.(1987). Avis scientifique sur le statut de la population d'esturgeon jaune dans le système du fleuve Saint-Laurent. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.(1987). Avis scientifique sur le statut de la population de brochet au lac Saint-Pierre. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE.(1987). Avis scientifique sur le statut de la population de la perchaude au lac Saint-Pierre. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1983). Dix conférences sur le plein air. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1984). Le guide de rédaction d'un plan d'interprétation. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Le lac Saint-Pierre: un milieu de prédilection de la sauvagine au Québec. Trois-Rivières.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Les habitants et la faune de la région du lac Saint-Pierre: synthèse des connaissances. Montréal et Trois-Rivières.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Nautisme Québec 1987. Répertoire des marinas et des quais pour petites embarcations et rampes de mise à l'eau. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Pêche, chasse et piégeage 1987-1988. Québec.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre. Montréal et Trois-Rivières.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur de la région du lac Saint-Pierre: étude du potentiel d'interprétation du patrimoine.

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. (1987). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre: étude du potentiel du développement du Nautisme. Montréal et Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1987). Taille des perchaudes capturées au verveux à la pêche commerciale dans la baie de Saint-François et la baie de Maskinongé pendant la crue printanière de 1986. Trois-Rivières-Ouest.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE.(1986). Le lac Saint-Pierre. un héritage collectif. Québec.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1984). Enquête sur le piégeage du rat musqué dans le couloir fluvial entre Montréal et le lac Saint-Pierre. Montréal

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE.(1984). L'importance de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre... et pour nous tous.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1984). La région du lac Saint-Pierre. Evaluation du potentiel patrimonial culturel. Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1984). Les terres humides et la faune. Québec.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1983). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre. Synthèse de la version provisoire. Montréal et Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1983). Plan directeur pour la conservation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre: version provisoire. Montréal et Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1981). Cadre de référence conceptuel plein air écoloisir.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1981). Cartographie écologique de la végétation de la rive nord du lac Saint-Pierre. Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE et al. (1985). La pêche d'hiver au lac Saint-Pierre: analyse bio-socio-économique. Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE ET ENVIRONNEMENT CANADA. (1983). Abondance, distribution et chronologie de migration des oiseaux aquatiques au lac Saint-Pierre. Trois-Rivières.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE ET ENVIRONNEMENT CANADA. (1983). Bilan d'activité diurne de la sauvagine et sélection des types de culture pour son alimentation lors de halte migratoire printanière dans le secteur Nicolet-Longue Pointe, lac Saint-Pierre. Québec.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE ET ENVIRONNEMENT CANADA. (1983). Bilan d'activité nocturne de la bernache du Canada lors de la halte migratoire printanière dans le secteur Nicolet-Longue Pointe. Québec.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE ET LA FEDERATION QUEBECOISE DE LA FAUNE. (1974). La faune ailée. Québec.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE ET MINISTERE DU TOURISME DU QUEBEC. (1987). Québec, répertoire des pourvoies, 1987. Québec.

MINISTERE DU TOURISME DU QUEBEC. (1987). Le Québec touristique: indicateurs sur les marchés et sur les secteurs touristiques, 1980 à 1986. Québec.

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC. (1985). Le tourisme au Québec. Bilan et perspectives d'action 1985-1988. Québec.

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC. (1985). Les voyages de plus de 24 heures des Canadiens des autres provinces au Québec en 1984. Québec.

MINISTÈRE DU TOURISME DU QUÉBEC. (1985). Les voyages de plus de 24 heures des Québécois au Québec et à l'extérieur du Québec en 1984. Québec.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC. (1986). Haltes routières. Rapport du comité Dionne. Québec.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE MASKINONGE. (1986). Schéma d'aménagement adopté le 12 octobre 1986: résolution no 345/1986. Réglementation no 28. Louiseville.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE MASKINONGE. (1984). Inventaire des ressources récréatives et culturelles de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé. Projet "Prime touristique". Louiseville.

NATIONAL GEOGRAPHIC SOCIETY. (1987). Guide d'identification des oiseaux de l'Amérique du Nord. Ed. Marcel Broquet. Laprairie.

PECHE ET OCEANS CANADA. (1985). L'habitat du poisson dans la plaine d'inondation de la rive sud du lac Saint-Pierre. Québec.

RESERVE MASTIGOUCHE. (1978). Historique de la réserve Mastigouche "Mastigouche ou la fin d'une époque". Réserve Mastigouche.

SAINT-ANTOINE-DE-LA-RIVIERE-DU-LOUP.(1975). Plan directeur de Saint-Antoine-de-la-Rivière-du-Loup. Louiseville.

SAINT-ONGE, FRANCINE. (1984). Potentiels, activités et équipements récréatifs de la Municipalité régionale de comté de Maskinongé. Louiseville. Projet "Prime touristique".

SOCIETE ORNITHOLOGIQUE DU CENTRE DU QUEBEC et al. (1986). Guide des sites d'observation d'oiseaux du lac Saint- Pierre.

TOURISME CANADA. (1986). Le marché américain des voyages d'agrément, potentiel canadien: faits saillants.

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES. (1984). Etude de marché concernant le développement de l'éducation au milieu naturel de la région du lac Saint-Pierre. Trois-Rivières.

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES ET MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE..(1983). Etudes des populations de la plaine de débordement du lac Saint-Pierre.(Québec). Trois-Rivières.

BIBLIOGRAPHIE: cartes géographiques
Echelle 1/ 10,000

DENIS,J.A. ENR. Système fluvial au lac Saint-Pierre. Cartes 4,5 et 7 à 12.

MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE DE MASKINONGE. (1982). Municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Echelle 1/20,000

SAINT-ONGE, FRANCINE. (1984). Municipalité régionale de comté de Maskinongé, zone riveraine. Louiseville.

Echelle 1/50,000

CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE. (1987). Potentiel archéologique préhistorique du lac Saint-Pierre. Lac Saint-Pierre. Carte 2. Montréal. ARKEOS. INC.

CORPORATION POUR LA MISE EN VALEUR DU LAC SAINT-PIERRE. (1987). Superposition de phénomènes archéologiques du lac Saint-Pierre de 1650 à 1800, de 1800 à 1850, et de 1850 à 1940. Carte 3,4 et 5. Montréal. ARKEOS.

MINISTERE DE L'ENERGIE DU CANADA. (1982). Municipalité régionale de comté de Maskinongé, utilisation du sol. Option 1,2,3, et plan 1,3,6,7, et 8.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1987). Lac Saint-Pierre, schéma d'aménagement.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1986). Végétation des terres humides.

Echelle 1/100,000

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1987). Réserve faunique du Saint-Maurice.

Echelle 1/125,000

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE. (1987). Réserve faunique Mastigouche.

Echelle 1/250,000

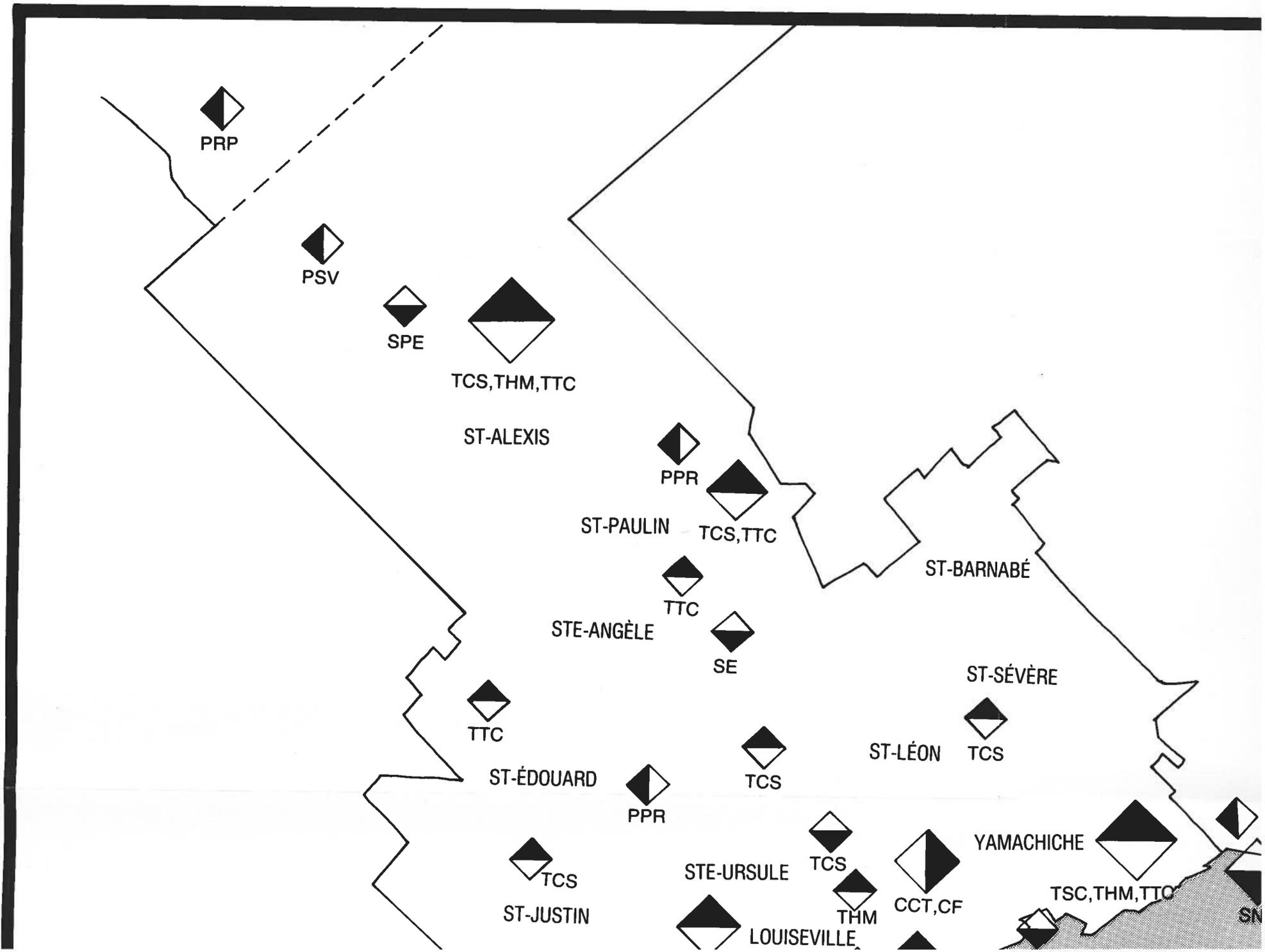
MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES DU QUEBEC (1985). Les régions écologiques du Québec méridional. Québec.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA.(1973). Possibilités des terres pour la forêt. Trois- Rivières. Carte 31 i.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA. (1972). Possibilités agricoles des sols. Trois-Rivières. Carte 31 i.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA. (1972). Possibilités des terres pour la récréation. Trois-Rivières. Carte 31 i.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DU CANADA. (1969). Possibilités des terres pour la sauvagine. Trois-Rivières. Carte 31 i.



POTENTIEL RÉCRÉO-TOURISTIQUE

FAITS CONNEXES

HUMAIN



CCT
CF
CFG

CULTUREL _____
CAFÉ-THÉÂTRE
FESTIVAL DE LA GALETTE
FESTIVAL DE LA GIBELLOTTE



PPR
PRP
PSO
PSV

PLEIN AIR _____
PARC RÉGIONAL
RÉSERVE PROVINCIALE
SITE D'OBSERVATION
SITE DE VILLÉGIATURE

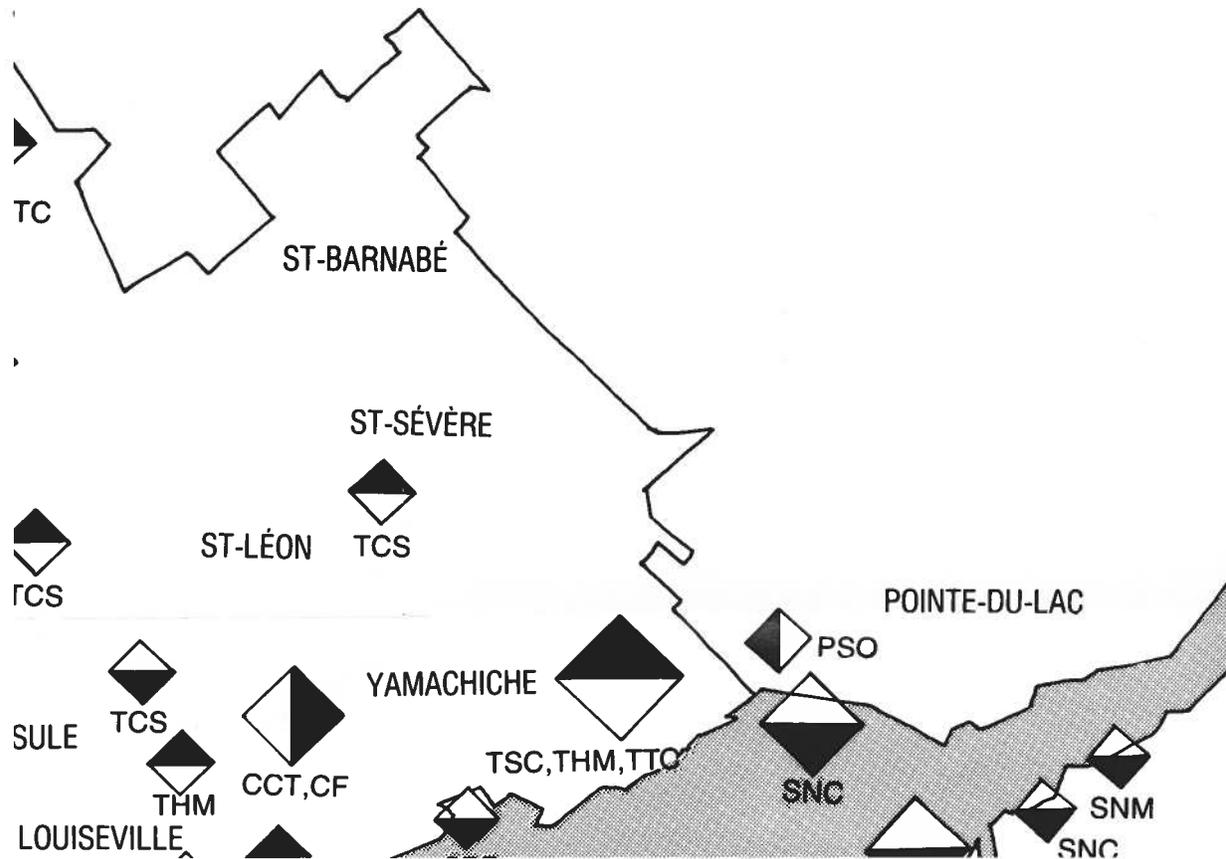


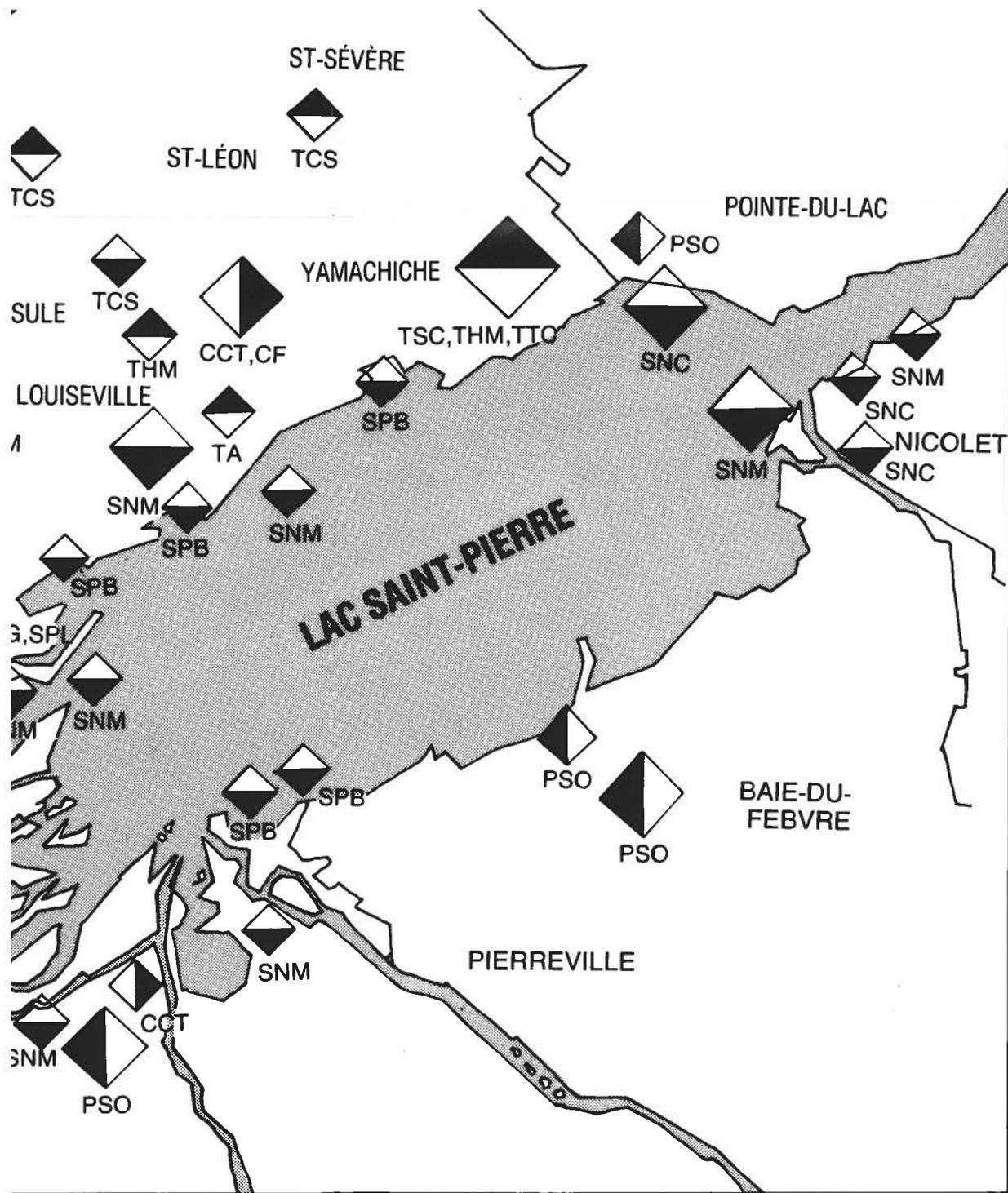
SCG
SE
SNC

SPORT _____
CLUB DE GOLF
ÉQUITATION
NAUTISME
CENTRE NAUTIQUE

SNM
SPB
SPF

NAUTISME-MARINAS
PÊCHE BLANCHE
PÊCHE À L'ÉTANG

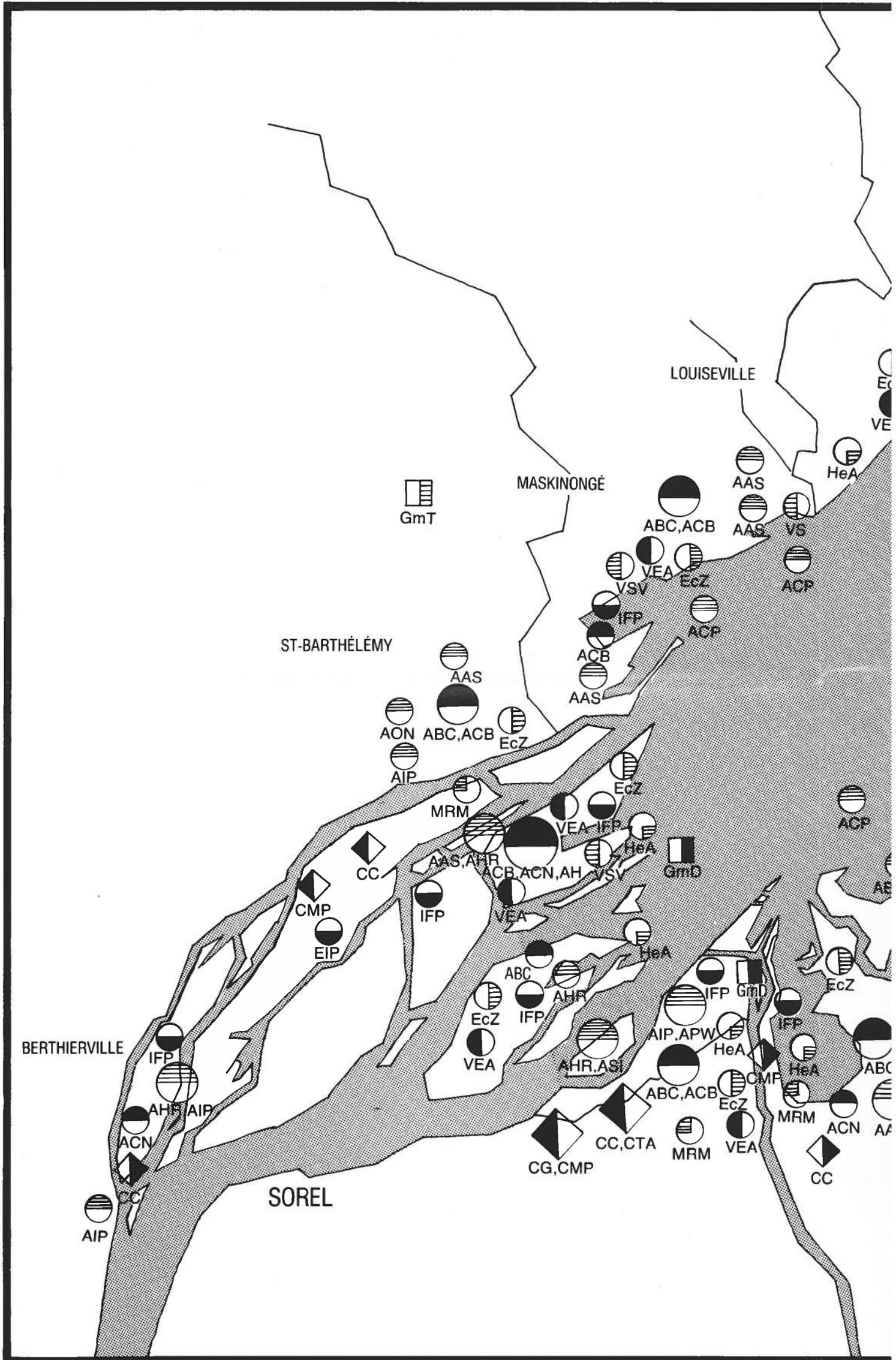




- | | |
|-----|---------------------------------|
| TCS | SITE D'OBSERVATION |
| PSV | SITE DE VILLÉGIATURE |
| | SPORT _____ |
| SCG | CLUB DE GOLF |
| SE | ÉQUITATION |
| SNC | NAUTISME |
| | CENTRE NAUTIQUE |
| SNM | NAUTISME-MARINAS |
| SPB | PÊCHE BLANCHE |
| SPE | PÊCHE À L'ÉTANG |
| SPG | PATINAGE SUR GLACE |
| SPL | PÊCHE ET LOCATION D'EMBARCATION |
| | TOURISME _____ |
| TA | AÉROPORT |
| TCS | CABANE À SUCRE |
| THM | HÔTEL-MOTEL |
| TTC | TERRAIN DE CAMPING |

échelle: 1: 250 000

CARTE B



POTENTIEL D'INTERPRÉTATION

FAITS MARQUANTS

FAITS INTÉRESSANTS

BIOTIQUE

		_____ AVIFAUNE _____	
ABC	BERNACHE DU CANADA		AAS AMÉNAGEMENTS SAUVAGINE
ACB	CANARDS BARBOTEURS		ACP CANARDS PLONGEURS
ACN	CANARDS NICHEURS		AHR HIRONDELLE DE RIVAGE
AH	HÉRONNIÈRES		AIP INTÉRÊT PARTICULIER (espèces)
			AON OIE DES NEIGES
			APW PHALAROPE DE WILSON
			ASI STERNE DES ÎLES

_____ ÉCOSYSTÈME _____	
	EcZ ZONES DE CONSERVATION

_____ HERPÉTOLOGIE _____	
	HeA AMPHIBIENS

		_____ ICHTYOLOGIE _____
IFP	FRAYÈRES À POISSONS	

_____ MAMMIFÈRE _____	
	MRM RAT MUSQUÉ

		_____ VÉGÉTATION _____	
VEA	ÉRABLIÈRE ARGENTÉE		VS SAULAIE
			VSV SUCCESSION VÉGÉTALE

ABIOTIQUE

		_____ GÉOMORPHOLOGIE _____	
GmD	DELTA		GmE ÉROSION DES GLACES
			GmG GLISSEMENTS DE TERRAIN
			GmT TERRASSES

HUMAIN

		_____ CULTUREL _____	
CC	COMMUNES		CMC MAISONS À TOIT DE CHAUME
CG	GIBELLOTTE		
CMB	MAISONS EN BRIQUE ROUGE		
CMP	MAISONS SUR PILOTIS		
CTA	TRANSPORT DES ANIMAUX PAR BARQUE		

